



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : République démocratique du Congo	
TITRE DU PROJET : <i>Renforcer la cohésion sociale et la confiance entre les autorités et la population à travers la police de proximité, le dialogue et la revitalisation socioéconomique</i>	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : 00123720	
Modalité de financement du PBF: <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires): <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : <ul style="list-style-type: none">• Organisation Internationale pour les Migrations (Agence coordinatrice) (OIM) ;• Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;• Entité des Nations Unies pour l'égalité de sexe et l'autonomisation des Femmes (ONU Femmes).	
<u>Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) :</u> <ul style="list-style-type: none">• Le Ministère national et provincial de l'Intérieur (gouvernement)• Le Ministère National et provincial du Plan (gouvernement)• Le Ministère National et provincial en charge du Genre (gouvernement)• Le Commissariat Général et Provincial de la Police Nationale Congolaise• La Cellule de Réforme de la Police Nationale Congolaise (CRP)• Le Gouvernorat de la Province du Kasai (gouvernement)• Les autorités administratives et locales de la Province du Kasai, (gouvernement)• Les Organisation de la Société civile	
Date approximative de démarrage du projet : 16 septembre 2020 Durée du projet en mois : 18 mois Date de fin après le premier NCE : 15 septembre 2022 (18 mois + 6 mois) Durée supplémentaire demandée : + 6mois d'extension (30 mois au total). Nouvelle date de fin : 15 mars 2023 Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Province du Kasai, ville de Tshikapa. Commune de Kanzala	

Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF :

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes
 Initiative de promotion des jeunes
 Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
 Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

UNDP	\$ 1.231.356
ONU Femmes	\$ 879.540
OIM	\$ 2.444.129
TOTAL :	\$ 4.555.025

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1^{ère} tranche (40%):	PBF 2^{ème} tranche* (30%):	PBF 3^{ème} tranche* (30%):
OIM : \$ 977,651.74	OIM : \$ 733,238.80	OIM : \$ 733,238.80
PNUD : \$ 492,542.40	PNUD : \$ 369,406.80	PNUD : \$ 369,406.80
ONUFEMMES : \$ 351,816.00	ONUFEMMES : \$ 263,862.00	ONUFEMMES : \$ 263,862.00
DECAISSEE	DECAISSEE	NON DECAISSEE

Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :

L'analyse des conflits et des enjeux socio-économiques, sécuritaires, et politiques dans la province du Kasai permet de comprendre qu'il y a un besoin urgent de palier au vide sécuritaire dans la province, de renforcer la cohésion sociale intra et intercommunautaire et de consolider les acquis de paix obtenus depuis l'accalmie qui a suivi les vagues de violence de 2016-2017. L'introduction de la police de proximité dans la province de Tshikapa permettra d'améliorer les relations entre les forces de sécurité et la population et ainsi de contribuer à renforcer l'autorité de l'Etat et à sécuriser les communautés dans une approche participative. Le développement d'une gestion locale et participative des questions de sécurité combiné à la création d'opportunités socioéconomiques durables, en particulier pour les jeunes et les femmes, permettront de prévenir une résurgence des violences intercommunautaires et intracommunautaires, de réduire les vulnérabilités et de contribuer au renforcement de la gouvernance et du développement local afin de consolider la paix dans la province. Le projet permettra également d'engager d'autres partenaires financiers, dont DFID et la Banque Mondiale qui prévoient d'investir dans le processus de stabilisation et de consolidation de la paix dans la province du Kasai, sans avoir pour autant préciser un engagement programmatique.

Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile.

Une consultation a été faite avec la partie nationale notamment avec la Direction des études et planification et la cellule de la réforme de la Police Nationale Congolaise (PNC) pour une réflexion préliminaire sur la stratégie de mise en œuvre du projet. Le projet est aligné et s'inscrit dans le cadre de l'accord de coopération entre l'OIM et la PNC signé le 22 janvier 2019.

Une délégation UNPOI. s'est rendue à Tshikapa en décembre 2019 pour évaluer la situation sécuritaire et mener des discussions avec les autorités provinciales, dont la Police, sur la nature des besoins urgents en matière de renforcement de capacités en conformité avec les objectifs de transition.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes¹ : Score 2
Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : (41,72%) soit 1.019.671 USD

Degré de risque du projet² : 1

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement³) : Réforme du Secteur de la Sécurité

Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue :

Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue : **ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces), ODD 5 (Egalité entre les sexes), ODD 8.6** visant à « **réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation** » et **8.7** « **prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, (...), interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats (...)** ».

Le projet contribue à l'ODD 16 visant à « promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous », et principalement : - ODD 16.1 visant à « Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés ». - ODD 16.3 : « Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité ». - ODD 16.5 : Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes - ODD 16.7 : « Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions ».

¹ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

² 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

³ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité. (1.2) État de droit. (1.3) DDR. (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale : (2.2) Gouvernance démocratique : (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois : (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

En outre, le projet contribue également à l'ODD 5 qui vise à « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles, à travers ses trois cibles » à savoir : - 5.1: Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles - 5.2: Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation - 5.5: Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.

Le projet contribue aussi aux cibles ODD 8.6 visant à « réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation » et 8.7 « prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, (...), interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats (...) ».

Ce projet est aussi en ligne avec l'objectif stratégique de la réforme de la Police nationale congolaise Conformément au PAQ2 (2020-2024) validé avec l'appui de la MONUSCO par le comité national de Suivi de la réforme (CSR) le 12.12.2019. Ce PAQ vise la transformation de la PNC en une Police Démocratique, à l'écoute de sa population et respectueuse des droits humains.

Le cas échéant, Objectif National Stratégique auquel le projet contribue :
Le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) de la RDC traduit une vision à très long terme du développement à l'horizon 2050 en fixant, pour l'action publique, sept (7) orientations stratégiques principales. La première (1ère) parmi ces orientations, inscrit la Réforme de la Police dans les priorités de l'action gouvernementale, à savoir : « Consolidation de la sécurité et de la démocratie pour des institutions fortes et stables et pour une meilleure gouvernance. A cet effet, le pays consolidera ses efforts pour affirmer l'autorité de l'Etat, renforcer la gouvernance tant politique qu'économique et améliorer l'efficacité des institutions publiques grâce à la mise en place d'une administration publique, d'une armée et d'une police efficaces et dévouées ».

<p>Type de demande :</p> <p><input type="checkbox"/> Nouveau projet</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Révision de projet</p>	<p>Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :</p> <p>Extension de la durée : <input checked="" type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois : 6 mois Nouvelle date de fin de projet : 15 février 2023 15 mars 2023</p> <p>Changement de résultat / sujet : <input type="checkbox"/></p> <p>Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : <input type="checkbox"/></p> <p>Budget PBF supplémentaire : <input type="checkbox"/> Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : NA</p> <p><u>Brève justification de la demande d'extension sans coût :</u></p> <p><i>NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.</i></p> <p><i>Le projet "Renforcer la cohésion sociale et la confiance entre les autorités et la population à travers la police de proximité, le dialogue et la revitalisation socioéconomique" s'articule autour du renforcement de la sécurité des populations à travers la mise en œuvre de la doctrine de police de proximité et du renforcement de la résilience communautaire.</i></p>
--	---

A ce jour et entre autres résultats majeurs, le projet a permis la formation de base de 200 policiers (194 hommes, 6 femmes), sur 120 prévus initialement par le projet, pendant six mois, sur la doctrine de « Police de Proximité », en plus des infrastructures réhabilitées (6 dortoirs, 4 latrines-douches, 1 magasin et 1 forage) qui servent les agents de police et les communautés.

En plus, 30 cadres de la police nationale congolaise et 30 journalistes et acteurs de la société civile du Kasai ont tous bénéficié d'un renforcement de compétence sur la « Police de Proximité » et les Violences Basées sur le Genre et la Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels.

Aussi, trois cadres de concertations ont été mis en place par le projet à savoir le Comité Local de Sécurité de Proximité (CLSP), les forums de quartier et les Comités Locaux de Paix et de Développement (CLPD) composés des représentants des autorités locales (bourgmestre), des organisations de la société civile (hommes et femmes), des chefs des quartiers et de la police nationale congolaise. Ces instances ont été formées sur les principes de police de proximité, la planification de développement sensible aux conflits et au genre mais aussi sur leurs rôles et responsabilités dans la création d'un environnement socio-économique apaisé. Avec l'appui du projet, ces instances ont aussi réalisé un diagnostic local de sécurité (DLS) et un diagnostic de besoins de développement ayant aboutis à l'élaboration et la validation d'un Plan Local de Sécurité et d'un plan local de développement (PLD). Ce PLD est assorti d'un plan d'actions prioritaires (PAP) et d'un plan d'investissement local (PIL) qui serviront de base pour la réalisation des activités communautaires prévues dans le projet d'une part, et d'autre part, pour la réalisation d'activités de développements prévus par la commune pendant les 5 prochaines années.

Concernant les infrastructures, le projet a construit et équipé un commissariat de référence et quatre sous-commissariats dans la commune de Kanzala. Il a également permis la réhabilitation et l'équipement des bâtiments de la toute nouvelle antenne de l'Inspection Générale de la Police Nationale Congolaise (IGPNC) et du Conseil Local de Sécurité de Proximité.

Trois (3) infrastructures communautaires œuvrant à la relance socioéconomique et à la cohésion sociale des communautés qui ont été identifiées et validées par toutes les parties prenantes (autorités provinciales et locales, les membres des communautés locales et l'équipe du projet) sont également en cours de réhabilitation. Ce qui va favoriser la création de 500 emplois temporaires à travers l'approche HIMO parmi lesquels 400 bénéficiaires (désœuvrés, victimes des conflits, déplacés, refoulés, ex combattants) bénéficieront d'une subvention pour le développement d'activités génératrices des revenus en vue de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie et par ricochet le changement des conditions d'existence de bénéficiaires conformément à la théorie de changement définie par le projet.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan local de sécurité, élaboré en collaboration avec le CLSP et les forums de quartiers, le projet a accompagné plus de 100 jeunes filles et garçons à travers des activités socioéconomiques et culturelles visant non seulement à renforcer leur résilience économique (formation professionnelle, appui en motos tricycles) mais aussi à favoriser la cohésion sociale (rapprochement police-population : activités sportives et culturelles, séances de salubrité publiques, lutte contre l'érosion, etc.).

En plus, conformément au plan d'action prioritaire (PAP) 2022 – 2023 de la commune, le projet va appuyer un centre de formation professionnelle des jeunes avec les équipements et l'outillage d'apprentissage pour la formation des jeunes en situation difficile (désœuvrés, victimes des conflits, déplacés, refoulés, ex combattants, etc.).

De même, des formations ont été conduites au profit des médias (Radios communautaires) et des membres de la société civile à l'introduction de la police de proximité, la formation et l'échange avec les leaders et chefs traditionnels

Cependant, plusieurs autres défis ont été rencontrés au cours de la mise en œuvre du projet. Ces derniers ont entraîné des retards dans l'atteinte des résultats, reflété par un taux d'exécution global du projet à 59% au 31 août 2022.

En particulier :

- L'instabilité politique répétitive dans la province du Kasai, qui s'est manifestée à travers plusieurs remaniements au niveau du Gouvernement provincial, a négativement impacté la mise en œuvre du projet et la réalisation de plusieurs de ses activités. En effet, les remaniements gouvernementaux et le changement des autorités ont demandé à l'équipe du projet de nombreuses séances de travail avec les autorités pour les sensibiliser sur le projet et ses finalités et aussi pour obtenir leur approbation et leur engagement. Plusieurs processus ont été retardés en raison des remaniements gouvernementaux comme l'identification et la mise à disposition de documents des sites devant abriter les infrastructures destinées à la police (Commissariats, antenne provinciale de l'IGPNC) ainsi que les rapports estimatifs des coûts et la description techniques des travaux en lien avec la réhabilitation des infrastructures communautaires à travers l'approche des travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO). Ces étapes préliminaires d'identification conjointe et la réception de ces documents constituent des éléments essentiels pour la mise en œuvre des activités du projet dans le respect de toutes les procédures et également pour leur appropriation et leur durabilité. Les activités de relèvement communautaire ne pouvant commencer sans la définition conjointe d'un cahier des charges précis des travaux de réhabilitation validé par les autorités administratives et politiques locales.
- La faible disponibilité de l'expertise technique au niveau local a conduit à plus d'une relance de processus de recrutement des partenaires locaux de mise en œuvre
- La lourdeur administrative des agences de mise en œuvre notamment dans le décaissement des fonds, le recrutement des consultants et ONG de mise en œuvre a également contribué au retard dans l'achèvement des activités
- Le retard dans la demande et l'obtention de deux dernières tranches de fonds a également handicapé les agences dans la mise œuvre effective du plan de travail

L'ensemble de ces facteurs ont influencé la mise en œuvre du projet et ne permettent pas à ce jour, d'atteindre les résultats escomptés à la date du 16 septembre 2022, date de fin du projet. Ainsi, sur recommandation du Comité de Pilotage tenu le 31 août 2021 à Kinshasa (voir compte rendu), il a été sollicité une extension sans coût d'une durée de six mois afin de réaliser toutes les interventions en cours et planifiées dans l'objectif de renforcer la cohésion sociale, la sécurité et la résilience des populations du Kasai.

Cette extension permettra d'atteindre les objectifs 1 et 2 du projet en mettant en œuvre les activités principales inscrites dans le chronogramme suivant :

Chronogramme actualisé du projet

Produit	Agence (s) responsable (s)	2022					2023		
		Oct	Nov	Dec	Jan	Feb			
Suivi et évaluation									
Produit 1.2 Les agents de police sont en mesure de fournir des services de sécurité sensibles et redevables devant la population grâce à des mécanismes de redevabilité et un encadrement régulier visant à atteindre des objectifs opérationnels spécifiques.	0.0.4 Évaluation finale (externe)								
	1.2.1 Mise en place d'une antenne de l'Inspection Générale de la Police Nationale Congolaise (IGPNC) pour assurer le contrôle des actions menées par la PNC et assurer la redevabilité interne des forces de l'ordre ;	PNUD							
	1.2.2 Appui aux commandants d'unité pour qu'ils rendent compte de leurs actions devant les conseils locaux de sécurité et Forums de quartier (redevabilité externe) ;	OIM / PNUD							
	1.2.2 Appui aux commandants d'unité pour qu'ils rendent compte de leurs actions devant les conseils locaux de sécurité et Forums de quartier (redevabilité externe)	OIM/PNUD							
	1.2.3 Accompagnement et coaching des unités de police de proximité.	OIM							
	1.3.6 Campagne de sensibilisation (y compris émissions de radio et des tables rondes radiophoniques) sur les comités de conseils locaux de sécurité et les forums de quartier, la police communautaire, les rôles et responsabilités des institutions de sécurité, les principes et mécanismes de redevabilité, etc. ;	OIM/ONU Femmes							
Produit 1.3. : La gestion de la sécurité communautaire est améliorée de manière inclusive et participative									

<p>Produit 1.4 Les Plans Locaux de sécurité de proximité sont développés et mis en œuvre spécifiques.</p>	<p>1.3.6 Campagne de sensibilisation (y compris émissions de radio et des tables rondes radiophoniques) sur les comités de conseils locaux de sécurité et les forums de quartier, la police communautaire, les rôles et responsabilités des institutions de sécurité, les principes et mécanismes de redevabilité, etc. ;</p>	<p>OIM</p>			
<p>Produit 2.2. : Un environnement favorable à la relance socio-économique et à la consolidation de la paix est rétabli</p>	<p>2.2.3 Assistance et accompagnement psychosocial des jeunes à risques</p>	<p>ONU Femmes</p>			
	<p>2.2.4 Développer des activités récréatives au profit des jeunes/femmes (théâtres, danses traditionnelles, sport, etc.) sur des thématiques relatives à la sécurité des communautés et la promotion du « vivre ensemble » ;</p>	<p>ONU Femmes</p>			
<p>Produit 2.3 Des infrastructures socio-économiques de base pour la cohésion sociale et bénéfiques pour la sécurité des communautés, identifiés au niveau des fora de quartiers (liens avec les PLS et les PAPD) sont réhabilitées à travers la création d'emplois temporaires</p>	<p>2.3.2 Mise en œuvre de la réhabilitation des infrastructures de base (centres de formation, centre de santé...) par l'acquisition des équipements et matériels, les remunerations des travaux HIMO et la constitution des épargnes ;</p>	<p>PNUD</p>			
<p>Produit 2.4 Les jeunes et les femmes ont accès à des moyens de subsistance durables (à travers le lancement ou le renforcement d'activités</p>	<p>2.4.2 Appuyer les formations de formateurs (TOT) pour les jeunes et femmes axées sur les moyens de subsistance ;</p>	<p>ONU Femmes</p>			

génératrices de revenus innovantes, ainsi que la capitalisation sur leur épargne constituée) leur permettant de trouver des alternatives à la violence	2.4.7 Renforcement/Développement des chaînes de valeur (production, commercialisation, transformation, structuration des acteurs, etc.).	PNUD / ONU Femmes					
--	--	-------------------	--	--	--	--	--

Le contexte politique local peu stable dans la province du Kasai (risque de récidiver la déstabilisation du gouvernement provinciale dès la rentrée parlementaire le 15 septembre 2022) pouvant, à tout moment, provoquer d'autres remaniements du gouvernement provincial et surtout en cette veille de période électorale, des mesures de mitigation pourraient être envisagées au cours des six mois d'extension du projet.

Sur le plan politique, les cadres de concertation mis en place par le projet à savoir le CLSP et les forums de quartiers ainsi que le CLPD ont le mandat de conduire la majorité des activités du projet (activités de mobilisation communautaires, activités de rapprochement, formation professionnelles, microprojets, HIMO, etc.).

A cet effet, la responsabilisation des membres de ces cadres, représentants des différentes couches socioprofessionnelles de la zone d'intervention du projet, constituera un moyen sûr et conséquent pour mieux faire face à d'éventuelles instabilités politiques au niveau du gouvernement provincial.

Par ailleurs, en plus de ces cadres, le projet s'appuie aussi sur les chefs des divisions des ministères techniques concernés sachant que ces divisions sont des entités permanentes qui assurent la continuité de l'administration en l'absence du politique.

En outre, il est à noter que cette extension sans coût, n'aura aucune incidence budgétaire sur les activités résiduelles du projet et n'occasionnera pas de paiement de salaire supplémentaire pour le staff en charge de la mise en œuvre des activités. Elle n'entraîne pas non plus de changements des résultats initiaux et des objectifs du projet.

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁴</p> <p>Fabien SAMBU</p> <p>Signature : </p> <p>Organisation : </p> <p>Date et visa :</p> 	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Nom : </p> <p>Signature : </p> <p>Titre : <u>Ministre du Plan</u></p> <p>Date et visa : 25 OCT 2022</p>
<p>Dominic SAM</p> <p>Représentant Résident</p> <p>Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)</p> <p>Signature : </p> <p>Date et visa :</p> 	<p>Adama MOUSSA</p> <p>Représentant Résident</p> <p>ONU FEMMES</p> <p>Signature : </p> <p>Date et visa :</p> 
<p>Coordonnateur Résident</p> <p>Nom : </p> <p>Signature : </p> <p>Date & visa : 14/10/2022</p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>for </p> <p>Signature : </p> <p>Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date & visa : 15 Nov 2022</p>

⁴ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF

a) *Analyse de Conflit*

Issue du nouveau découpage administratif de la RDC, la province du Kasai (dont le chef-lieu est Tshikapa) a été le théâtre à partir de 2016 de violents affrontements entre des milices locales (Kamuina Nsapu, Bana Mura et Ecurie Pembe, en particulier) et les forces de sécurité (Police, Armée, Renseignements). L'évènement déclencheur de ce conflit fut l'assassinat de Jean Pierre Mpandi, dans le territoire de Dibaya (Province du Kasai Central), suite à un différend l'opposant à l'État, qui refusait de reconnaître officiellement/administrativement son titre de chef coutumier Kamuina Nsapu⁵. De nombreux jeunes, femmes et hommes, parfois des enfants, ont été enrôlés dans les groupes armés, notamment à travers des recrutements mystico-religieux. Ce conflit, à l'origine coutumière localisée, s'est rapidement étendu dans l'ensemble de la province du Kasai Central et du Kasai, où il a été alimenté par des tensions interethniques latentes (le poids économique et politique des Lubaphones étant contesté par les Tchokwe, les Tetela et les Pende), par l'instrumentalisation du conflit par les autorités politiques centrales et par un ressentiment général en raison de la marginalisation économique, politique et sociale des jeunes et des femmes.

Le conflit a eu des conséquences humanitaires et sociales dramatiques sur les populations : des milliers de personnes ont trouvé la mort et environ un million et demi de personnes se sont déplacées pour fuir les violences, dont certaines ont traversé la frontière pour trouver refuge en Angola.

Le Kasai demeure une province particulièrement fragile en raison d'un retard dans son développement économique et de conflits intercommunautaires latents qui trouvent leur origine dans :

- La dichotomie entre l'autorité coutumière et l'autorité de l'État ;
- Le manque de mécanismes effectifs de résolution des conflits coutumiers (notamment de succession) et l'ingérence et/ou la manipulation par l'État central ;
- Le manque d'opportunités socioéconomiques durables pour les jeunes et les femmes ;
- L'absence d'une stratégie nationale/provinciale d'intégration sociale et inter-ethnique axée sur la participation inclusive à la gouvernance locale.

Par ailleurs, la faiblesse de l'autorité de l'État correspond également à une des causes structurelles des conflits sur tout le territoire. Elle se manifeste dans le Kasai par l'absence des institutions de sécurité capables d'assurer l'État de droit et la protection des citoyens face à la criminalité et aux violences perpétrées par les groupes armés. Ce vide sécuritaire contribue ensuite à alimenter le manque de confiance de la population envers l'État et à perpétuer les conflits intercommunautaires. Dans la province du Kasai, les effectifs de la Police Nationale Congolaise (PNC), des FARDC, de la Direction Générale des Migrations (DGM) et de l'Agence Nationale des Renseignements (ANR) sont largement concentrés à Tshikapa-ville⁶. La présence de ces institutions en dehors de Tshikapa ainsi que leurs effectifs et leurs capacités techniques et opérationnelles sont très limités. En effet, la PNC compte un effectif de 3 110 agents dans toute la province, pour une population estimée à 3 199 891 personnes. Le ratio actuel d'agents de police par nombre d'habitant dans le Kasai est donc de 0.68 pour mille (3110 PNC/4567 000 Population), bien en dessous du standard international de 1 policier/264 personne (UNPOL). A la faiblesse en ressources humaines, s'ajoute le manque de

⁵ Titre honorifique du chef des Bajila Kasanga, un clan de la tribu Lulua

⁶ Rapport UNPOL octobre 2019 : Stratégie de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des Kasai : Plan de renforcement des capacités de la PNC dans les trois provinces du Kasai

formation des forces de sécurité, ainsi que le manque d'infrastructures et de moyens logistiques, qui a été largement accentué par la destruction et les pillages commis lors du conflit « Kamuina Nsapu » de 2016.

D'un autre côté, les forces de sécurité (Police/Armée) jouent un double rôle dans la dynamique des conflits locaux : d'une part, ils luttent contre la violence armée mais, d'autre part, certains de leurs éléments, sont à l'origine des violations des droits de l'homme, y compris des violences sexuelles et des extorsions envers la population locale. Par conséquent, les communautés locales perçoivent plus souvent les forces de sécurité comme une menace plutôt que comme des garants de la sécurité et de la paix, ce qui contribue à renforcer le manque de confiance entre la population et l'État.

L'exclusion des femmes et des jeunes dans les mécanismes de gouvernance locale et de résolution des conflits locaux contribue également à fragiliser les capacités locales, à consolider la paix et à prévenir les conflits. Les inégalités basées sur le genre sont fréquentes dans le Kasai, à travers de nombreuses pratiques discriminatoires envers les femmes et les filles, et aggravent ainsi la vulnérabilité socioéconomique des femmes et des jeunes filles. L'ampleur des violences basées sur le genre est très élevée, et est largement exacerbée par les conflits. Selon l'étude sur la cartographie et la typologie des VSBG de 2015, 59,2% des femmes de 15-49 ans ont déclaré avoir subi des violences domestiques dans la province de Kasai ; 49,9% au Kasai Central ; 52,1% au Kasai Oriental ; 49,7% au Lomami et 64,3% au Sankuru. La moyenne nationale est de 42,8%⁷.

Selon une enquête d'OXFAM menée en 2017 dans le Kasai⁸ :

- 31 % des ménages sont dirigés par des femmes. D'après les informations recueillies, beaucoup de femmes sont devenues veuves à la suite de combats et d'autres ont été rejetées par leur époux en raison de leur origine ethnique.
- L'accès à l'éducation est limité, surtout pour les filles, avec un taux d'analphabétisme d'environ 60 % en moyenne dans la région. D'après les statistiques de la Division provinciale du genre, de la famille et de l'enfance, le taux d'alphabétisation est de 66 % pour les garçons, 45 % pour les filles, 35 % chez les hommes, et 22 % seulement chez les femmes.
- Le taux de mariages précoces et mariages forcés est estimé à 28% pour la province du Kasai.
- Selon 74 % de l'ensemble des personnes interrogées, c'est l'homme qui prend les décisions concernant les dépenses du ménage. Lorsque les résultats sont ventilés par genre, il apparaît que 82 % des hommes interrogés disent prendre ces décisions.

Depuis mi-2018, la situation sécuritaire s'est améliorée à travers la province. Cependant, des poches résiduelles de conflits opposant des milices à revendication ethnique (groupes d'autodéfense communautaires) persistent. En effet, en réaction à l'insécurité causée par la crise « Kamuina Nsapu » de 2016, d'autres groupes ethniques (en particulier les Tchokwe, les Tetela et les Pende) ont constitué des groupes d'autodéfense pour assurer leur propre sécurité. Malgré la démobilisation de nombreux miliciens 'Kamuina Nsapu', les Bana Mura et Ecurie Mbembe refusent de déposer les armes aux autorités par peur pour leur propre sécurité. Ce phénomène s'est répandu à travers toute la province, à tel point que des affrontements entre groupes ethniques pourraient ressurgir si des progrès ne sont pas réalisés pour la restauration de l'autorité de l'État et la consolidation de la paix. Cette situation

⁷ Typologie et Cartographie des violences sexuelles et basées sur le genre en RDC. 2015 (P20-21)

⁸ Kasai: la province oubliée de la RDC: évaluation des questions liées au genre Octobre-novembre 2017 (<https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620410/rr-kasai-drc-gender-assessment-020218-fr.pdf?sequence=8&isAllowed=y>)

est accentuée par le manque d'opportunités socioéconomiques pour les jeunes, l'accès limité aux services sociaux de base et le vide sécuritaire, qui sont les freins principaux à la consolidation de la paix. De nouvelles tensions sont aussi apparues, liées notamment au retour massif de ressortissants congolais d'Angola et la démobilisation spontanée de nombreux miliciens Kamuina Nsapu dans les provinces du Kasai et du Kasai Central. Dans le contexte de démobilisation spontanée, les femmes et les filles constituent la catégorie la plus vulnérable, objet de discrimination par le fait non seulement d'avoir appartenu aux milices mais aussi d'être marginalisées au sein de la communauté, surtout en cas de grossesses survenues durant le conflit.

Même si les défis sont particulièrement importants, plusieurs facteurs offrent une fenêtre d'opportunité pour consolider la paix dans la province du Kasai :

- La configuration politique actuelle du pays avec la transition pacifique du pouvoir politique en RDC au début de l'année 2019 (nouveau Président originaire de l'espace Kasai) ;
- L'engagement affirmé des nouvelles autorités au niveau national et provincial de consolider la paix dans le Kasai ;
- La volonté affirmée des acteurs humanitaires, de développement et de paix de collaborer avec la partie nationale dans le cadre de l'approche « triple nexus », qui priorise les provinces du Kasai parmi ses zones d'intervention géographique ;
- Le mouvement de démobilisation spontanée des ex-miliciens Kamuina Nsapu et la mise en place de stratégies d'accompagnement et de réintégration ;
- la validation par le Comité de Suivi de la Réforme de la Police (CSRP) du PAQ2 de la réforme de la PNC
- L'adoption par la RDC d'un plan d'action national 1325 de la 2^{ème} génération adressant les axes de prévention, de participation, de protection et de relèvement et ;
- L'intérêt exprimé par plusieurs bailleurs, dont DFID et la Banque Mondiale, de renforcer leur appui dans la province du Kasai.

- b) Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les **cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies**, et promeut l'appropriation nationale et comment le projet se base sur une phase précédente, le cas échéant, et/ou profite des **enseignements pertinents**.

Ce projet s'inscrit en phase avec les priorités du Gouvernement de la République Démocratique du Congo notamment au Pilier II du Plan National Stratégique de Développement (2020-2024) (PNSD): Renforcement de la gouvernance institutionnelle et économique qui identifie les grands axes de gouvernance judiciaire, politique et sécuritaire et de la gouvernance économique. Depuis l'alternance politique pacifique intervenue dans le pays avec les élections de décembre 2018, il est noté une volonté manifeste de l'État Congolais de multiplier les initiatives visant à la consolidation de la paix, la sécurisation et la restauration de l'autorité de l'État dans les zones concernées. Les autorités nationales sont favorables à la mise en œuvre d'approches communautaires afin de résoudre pacifiquement les conflits intra- et intercommunautaires, comme dans le cadre du Programme national de Stabilisation et reconstruction des zones sorties des conflits armés (STAREC). Cette approche communautaire implique que les communautés participent activement et de manière significative à tous les aspects de la vie politique, sécuritaire, économique et sociale (identification des problèmes, établissement des priorités et suggestion, conception, mise en œuvre et évaluation des

solutions), avec pour effet de renforcer le rôle de chef communautaire en tant que force motrice du changement. Le projet se nourrit des interventions menées dans le cadre de la stratégie de stabilisation (ISSSS) ; le Plan de Stabilisation intervient aussi bien au niveau institutionnel que communautaire et individuel en cherchant à reconstruire des liens forts de confiance entre l'Etat et les communautés.

Le nouveau Président de la République a également inscrit dans les priorités nationales, la promotion des droits des femmes, afin de renforcer leur participation active dans la société. Cela passe notamment par le renforcement du rôle des femmes dans la prévention, le règlement des conflits et la consolidation de la paix. Ainsi, le projet s'aligne sur le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) qui reprend en son sein les priorités présidentielles, ainsi que sur le plan d'action national de deuxième génération de mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui démontre la volonté du Gouvernement à traduire dans les faits les engagements de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, notamment pour ce qui concerne les objectifs 1, 4, 6, 8, 9, 10 et 11 :

- Objectif 1. Contribuer à accroître à 20% le taux de la participation des femmes et des jeunes femmes au sein des institutions et mécanismes locaux, provinciaux, nationaux, régionaux et internationaux pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits ainsi que dans les services de sécurité
- Objectif 4. Mettre en place des mécanismes communautaires d'alerte précoce des conflits et de résolution pacifique des conflits.
- Objectif 6. Contribuer à accroître le taux de participation des femmes dans les instances de prise de décision au sein des services de sécurité.
- Objectif 8. Assurer le respect des droits des femmes, des adolescentes et jeunes femmes ainsi que d'autres personnes vulnérables et marginalisées (personnes vivant avec handicap, autochtones, réfugiées, déplacées, etc.) pendant et après les conflits.
- Objectif 9. Lutter contre l'impunité des violences sexuelles et autres violations des droits des femmes, des adolescentes et des jeunes filles pendant et après les conflits armés.
- Objectif 10. Intégrer la dimension genre dans la gestion et la résolution pacifique des conflits.
- Objectif 11. Assurer l'autonomisation socio-économique des femmes et des AJF victimes des conflits.

Le projet contribue aussi à la mise en œuvre du Plan d'Action Quinquennal de la réforme de la PNC, au Plan d'action triennal de la PNC de lutte contre les violences sexuelles en RDC, adopté en novembre 2019, avec l'objectif de réduire sensiblement les violences sexuelles (VS) commises par des éléments de la PNC et de formuler la réponse efficace et effective aux VS dans le pays, y compris la lutte contre l'impunité et la protection des victimes et des témoins.

D'une manière générale, le projet contribue à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) tels que définis dans l'agenda 2030. De manière spécifique, il s'inscrit dans l'ODD 16 – Paix, Justice et Institutions Efficaces – notamment à travers ses interventions en matière de renforcement des capacités de la police et la mise en œuvre de la doctrine de police de proximité afin de renforcer la sécurisation et la protection des communautés. Par ses interventions en matière de développement d'opportunités socioéconomiques, en particulier en faveur des jeunes et des femmes, le projet s'inscrit dans la réalisation des cibles ODD 8.6 visant à « réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation » et ODD 8.7 qui vise à « prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, (...), interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats (...) ». En outre, de façon transversale,

le projet contribue à la réalisation de l'ODD 5 – Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles, en particulier aux cibles ODD 5.1 « mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles », ODD 5.2 « éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelles et d'autres types d'exploitation » et ODD 5.5 « garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique ».

Plus spécifiquement, il s'inscrit au sein du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement de la RDC (PNUAD) 2020-2024. Les résultats escomptés par le projet contribuent directement aux effets suivants de l'axe stratégique 1 et 2 :

- Effet 1.1 : « D'ici 2024, la prévalence de la violence et des conflits armés est réduite et la sécurité des personnes et des biens est améliorée en particulier celle des personnes vulnérables, y compris les réfugiés/déplacés, des femmes et les jeunes »;
- Effet 1.2 : « D'ici 2024, les populations vivant en RDC, plus spécifiquement les plus vulnérables (femmes, enfants, réfugiées et déplacées) jouissent de leurs droits humains, en particulier l'accès équitable à la justice, (y compris la justice juvénile), à l'identité juridique et la protection à travers le renforcement des systèmes judiciaire, sécuritaire, des capacités de veille des organisations de la société civile sur les droits humains et la redevabilité institutionnelle » ;
- Effet 2.1 : « D'ici 2024 les populations congolaises jouissent d'une croissance économique inclusive durable portée par la transformation agricole, une diversification économique ouverte aux innovations et à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et femmes. » ;

Le projet visera à contribuer à la consolidation de la paix et à prévenir un retour au conflit ouvert dans le Kasai en soutenant le gouvernement provincial et les communautés ciblées à atténuer le vide sécuritaire au niveau local en mettant en place une police de proximité, tout en améliorant les opportunités socioéconomiques de la population pour développer des moyens de subsistance durable, y compris au sein des groupes marginalisés.

L'approche du projet sera de mettre la communauté au centre, avec pour objectif de diminuer la méfiance entre les communautés et d'améliorer les relations entre la communauté et les autorités étatiques, dont la police et les autorités locales, en intégrant les membres de la communauté dans les stratégies de renforcement de la sécurité au niveau local, et en mettant en œuvre des projets concrets qui offriront des moyens de subsistance dans les communautés les plus fragiles, en incluant les jeunes filles et les jeunes hommes.

Le projet sera développé de façon à être complémentaire avec les efforts de DDR/CVR menés par la MONUSCO, ainsi que les programmes humanitaires d'assistance d'urgence aux retournés et aux communautés hôtes que l'UNICEF, le PAM, le HCR, et la FAO mettent en œuvre. Le projet sera également développé de façon complémentaire avec les deux projets financés par le PBF dans l'espace Kasai (Kasai Central et Kasai) : « le projet *Appui aux ex-combattants et communautés dans le cadre des démobilisations spontanées par des initiatives de réinsertion socio-économique et de justice transitionnelle au Kasai et dans le Tanganyika* », financé par le PBF et mis en œuvre par le BCNUDH, l'OIM et le PNUD, en collaboration avec la MONUSCO, qui vise à contribuer à mettre en place un processus de justice transitionnelle, y compris le renforcement de la chaîne pénale, et à procéder à la réintégration communautaire des ex-miliciens tout en participant au développement

économique de la province; ii) le projet *Paix, Justice, Réconciliation et Reconstruction au Kasai Central*, mis en œuvre par le BCNUDH, le PNUD et Search for Common Ground, qui vise à renforcer le processus de justice transitionnelle tout en réduisant les vulnérabilités socioéconomiques des communautés. Bien que le PAJURR ne soit mené que dans le Kasai central, il est important d'avoir une cohérence entre des interventions similaires.

c) Un résumé des interventions existantes dans le secteur de l'intervention proposée en remplissant le tableau ci-dessous :

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
<p><i>Appui aux ex-combattants et communautés dans le cadre des démobilités spontanées par des initiatives de réinsertion socio-économique et de justice transitionnelle au Kasai et dans le Tanganyika (SS KAT)</i></p> <p>Période de mise en œuvre : Décembre 2019 – Décembre 2021</p> <p>Agences d'exécution : PNUD ; OIM ; BCNUDH</p>	<p>Fonds pour la Consolidation de la Paix</p> <p>Budget : 6 000 000 USD (pour les trois provinces)</p>	<p>Justice transitionnelle : lutte contre l'impunité, renforcement de la chaîne pénale, réconciliation ; Réintégration socioéconomique communautaire : travaux HIMO, AGR ; MUSO et GIE</p>	<p>Le projet SS KAT met un accent sur le processus de justice transitionnelle en faveur de la réconciliation et de la pacification des communautés. Il s'inscrit en complémentarité avec ce projet dont l'accent est mis sur le renforcement de la sécurisation des communautés avec leur participation directe dans les mécanismes locaux de gouvernance de la sécurité. Les deux projets sont complémentaires dans leur appui global à la chaîne pénale (police et justice). En outre, ils ont des interventions similaires et complémentaires en matière de développement d'opportunités socioéconomiques en faveur des communautés.</p>
<p><i>Police de proximité et professionnalisation de la police au Kasai Oriental et Haut-Katanga, République Démocratique du Congo – Phase III (Feb-Sept 2020) – IOM</i></p>	<p>United States' Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs</p> <p>Budget : 2 000 000 USD</p>	<p>Formations et coaching selon la méthodologie de la police de proximité ainsi que la fourniture d'équipements et d'infrastructures</p>	<p>Ces projets ont des interventions similaires et complémentaires notamment sur les aspects de renforcement des capacités de la police. Le nouveau projet sera mis en œuvre en s'inspirant de la méthodologie et des enseignements tirés des phases précédentes des projets à Mbuji-Mayi et Lubumbashi</p>
<p><i>Appui au pilotage et mise en œuvre de la réforme de la police</i></p> <p>Période de mise en œuvre : Juillet 2020 – Juillet 2024</p>	<p>Fonds propres du PNUD & Ressources à mobiliser</p> <p>Budget : n/a</p>	<p>Appui au pilotage et mise en œuvre de la réforme de la police ; Renforcement des capacités techniques et opérationnelles de la PNC ;</p>	<p>Ce projet en cours de formulation s'inscrit en complémentarité avec ce projet mis en œuvre au Kasai. Nombreuses de ses interventions ont lieu au niveau central et auront ainsi de fait un impact direct sur les différentes antennes provinciales (dont le Kasai) mais la province du Kasai est également prévue comme zone</p>

<p>Agences d'exécution : PNUD ; UNPOL</p>		<p>Amélioration de la redevabilité des agents de la PNC : appui à l'Inspectorat Général de la PNC et appui à la mise en œuvre de la doctrine de police de proximité</p>	<p>d'intervention cible en raison des défis en matière de paix et de sécurité. Ce projet contribuera à renforcer et étendre les interventions menées notamment en matière de police de proximité et de redevabilité de la PNC envers les populations.</p>
<p>Programme conjoint d'appui à la gouvernance locale et le développement dans les zones d'accueil des réfugiés et des déplacés en République Démocratique du Congo</p> <p>Agences d'exécution : UNHCR & PNUD, en collaboration avec UNPOL</p>	<p>Contribution Fonds UNHCR & Fonds propres PNUD</p> <p>Budget : 581 960 USD pour 2020</p>	<p>Renforcement des capacités des institutions et administrations, dont la police à fournir des services de base à l'ensemble de la population (planification inclusive et participative) et la structuration de mécanismes communautaires œuvrant en faveur de l'accueil des populations déplacées/ réfugiées/ retournées et de la cohésion sociale au sein de la communauté ainsi que dans une perspective de transformation des conflits.</p>	<p>Première phase du projet a eu lieu en 2019 ; 2020 phase de consolidation. L'expérience du travail avec les autorités locales/ PNC et les communautés locales accueillants des réfugiés dans le Haut-Uele pourra être mise à profit ici dans le Kasai avec les déplacés, notamment dans une perspective de renforcement de la coordination et complémentarités entre les interventions humanitaires, de paix et de développement.</p>
<p>Projet Réduction de Violence Communautaire de la MONUSCO</p>	<p>MONUSCO</p> <p>Budget : 868 933 USD</p>	<p>L'appui au dialogue communautaire par des activités de sensibilisation sur la paix et la réconciliation ainsi que la réhabilitation des infrastructures sociales ; formations professionnelles, la promotion des activités génératrices de revenu et activités agricoles</p>	<p>Complémentarité de l'approche et des activités dans une approche de plus long terme ; complémentarité pour la sélection des bénéficiaires.</p>

<p>Initiative de lutte contre les pratiques néfastes et pour l'autonomisation des victimes de VSBG et de promotion des droits humains dans la ville de Tshikapa, mis en œuvre en partenariat avec l'ONG BEMPRODEC</p>	<p>WPHF (Fonds des Femmes pour la Paix et l'Action Humanitaire) /Spotlight</p> <p>1 102 098 USD (Total) 189 063 USD (Kasai)</p>	<p>Les projets financés dans le cadre du Fonds des Femmes pour la Paix et l'Action Humanitaire (WPHF) en RDC ont 3 axes thématiques : la participation effective des femmes à la prévention, à la résolution des conflits et à la consolidation de la paix ; le relèvement économique des femmes ; la lutte aux VSBG en situation de conflit, post-conflit et crises humanitaires.</p>	<p>Partenariat entre ONU Femmes et les organisations de la société civile dirigées par des femmes dans la prévention des VSBG et de la prise en charge et du relèvement des femmes survivantes. Démarrage du projet prévu en mai 2020.</p>
<p>Projet "Kwetu kundela" : Conflict analysis and research for increasing resilience and building peace in Kasai (DRC)</p> <p>Congo Research Group</p>	<p>L'Union européenne</p> <p>18 mois</p> <p>Budget total pour les 4 projets financés par l'UE : 7 000 000 EUR</p> <p>Focalisée sur les territoires de Dibaya, Kamako, Kamonia, Mweka et Tshikapa</p>	<p>Le projet produit 3 types de livrables : i) des rapports bimestriels sur la situation politico-sécuritaire dans les deux provinces ; ii) trois rapports thématiques qui vont sortir entre fin mai et fin août (l'un sur le pouvoir coutumier au Kasai, un autre sur l'impact du COVID sur la situation politico-sécuritaire, et un troisième sur les facteurs qui influencent la consolidation de la paix) ; iii) des biographies en ligne des acteurs politiques clés de la région</p>	<p>Le type d'intervention et les livrables sont complémentaires. Ce projet assurera la coordination et la collaboration avec le partenaire pour s'assurer que les analyses détaillées peuvent éclairer les aspects de dialogue du projet tels que le CLSP afin de créer des synergies sur les aspects de cohésion sociale.</p>
<p>Promotion et protection des droits au logement, terre et propriété (LTP) des personnes affectées par le déplacement dans les provinces du Kasai et Kasai-Central</p> <p>Norwegian Refugee Council (NRC)</p>		<p>Le projet cible les déplacés internes et les rapatriés d'Angola pour renforcer leurs moyens de subsistance, l'accès à la terre et l'acceptation par la communauté</p>	<p>Complémentarité : le projet ne ciblera pas les mêmes zones et la coordination sur le terrain permettra d'éviter des chevauchements et la fourniture d'une double assistance aux bénéficiaires</p>

<p>Encourager le dialogue, faciliter la médiation et la réconciliation et renforcer la confiance entre les communautés, les autorités et les forces de sécurité</p> <p>INTERPEACE</p>		<p>Projet axé sur les processus de dialogue démocratique basés sur la recherche.</p>	<p>Complémentarité : Ce projet assurera la coordination et la collaboration avec le partenaire pour s'assurer que les leçons apprises sont prises en compte dans la création du CLSP et des processus d'engagement communautaire.</p>
<p>Favoriser la participation des jeunes aux efforts de paix et de réconciliation dans la région du Kasai, à travers des médias locaux renforcés et citoyens</p> <p>Fondation Hironnelle</p>		<p>Soutien aux médias locaux sur les messages de consolidation de la paix ciblant spécifiquement les jeunes. Le projet a trois types de livrables (i) Produire et informer les populations grâce à un programme radiophonique de 120 minutes hebdomadaire (Ngoma Wa Kasai, Toutes les voix du Kasai) (ii) Renforcement des capacités des radios partenaires, à travers un appui technique/ équipement en matériel de production et diffusion + un appui éditorial (iii) Promotion du dialogue à travers des plateformes dédiées : notre média a permis de créer des comités de réflexion réunissant des jeunes leaders d'OSC et des femmes inspirantes au sein de leurs communautés</p>	<p>Ce projet coordonnera étroitement et collaborera avec la Fondation Hironnelle concernant les formations médias. Comme le projet financé par l'UE se terminera en aout, ce projet explorera les options pour renforcer les succès et établir une coopération potentielle</p>

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une **brève description du contenu du projet** – les résultats principaux du projet, la stratégie de mise en œuvre, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section 1 (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).

La stratégie d'intervention du projet s'inscrit dans une approche inclusive et participative visant à assurer la participation des populations et des acteurs de sécurité dans les questions relatives à la gouvernance sécuritaire. Le projet adresse les causes structurelles et sous-jacentes des conflits à travers la réduction du vide sécuritaire, le renforcement de la confiance entre la population et les symboles de l'Etat (à travers la police et la justice) et le renforcement de la résilience des communautés à travers le développement d'opportunités socioéconomiques durables, notamment en faveur des personnes les plus vulnérables.

La stratégie consiste à encourager les communautés et la police à agir ensemble dans la prévention et la gestion des problématiques sécuritaires et des conflits inter et intra-communautaires.

L'approche « police de proximité » sera axée sur la consultation et la participation directe des communautés à la résolution des problématiques sécuritaires identifiées dans la zone. Il s'agit de favoriser une gestion locale, participative et transparente des questions de sécurité afin de renforcer la confiance entre les forces de sécurité et les communautés ainsi que de contribuer à améliorer la responsabilité et la redevabilité des forces de sécurité envers les communautés. Il s'agira d'une approche visant à rendre les services de police plus efficaces pour gérer et prévenir la criminalité ainsi que les éventuels conflits qui pourraient surgir au sein des communautés et/ou entre les différentes communautés. La police de proximité repose sur la reconnaissance du fait que les policiers réussiront beaucoup mieux à exercer leurs fonctions de maintien de la paix s'ils ont l'appui et la coopération des membres de la communauté. En ayant l'adhésion des communautés, la police accédera à de meilleures informations, leur permettant de lutter contre la criminalité et assurer la sécurité des populations. Des connaissances et des ressources techniques et matérielles sont donc nécessaires pour mener à bien leur mission ; ainsi il est prévu plusieurs interventions en matière de renforcement des capacités techniques et opérationnelles. La coopération avec les communautés augmentera la fiabilité et aidera la police à être plus efficace pour jouer pleinement son rôle y compris dans la prévention des conflits interethniques et /ou intercommunautaire.

Le projet soutiendra la création d'un environnement plus sûr où les communautés seront protégées pour garantir une paix durable. Une participation communautaire renforcée aidera la police à concevoir de meilleures stratégies de protection et de sécurisation. Des plans Locaux de sécurité de proximité seront donc élaborés avec la participation des leaders communautaires et des membres de communauté pour mieux prendre en compte les préoccupations et les besoins sécuritaires des populations. Les services de police de proximité s'appuieront sur le fait que les problèmes communautaires nécessitent des solutions au niveau local et une participation directe des membres de la communauté. Des plateformes telles que les Conseils Locaux de Sécurité de Proximité ainsi que les forums de quartiers permettront d'assurer la participation aux côtés de la police des représentants de la communauté tels que les leaders communautaires, la société civile, les chefs de quartier. Les opérations de patrouille de la police se feront en collaboration et en coordination avec les chefs de quartiers. Ces actions permettront de rétablir la confiance entre la police et la communauté et les problèmes sécuritaires seront réglés de manière participative et inclusive.

Le projet veillera à ce que l'égalité des sexes soit prise en compte dans toutes les activités de la police, y compris dans la prévention, la détection et les enquêtes, la protection des personnes et des biens, et le maintien de l'ordre public et de la sécurité des populations. Le projet encouragera la police à utiliser

une analyse sexospécifique et à incorporer ces considérations dans les principaux aspects des opérations de police tels que les programmes d'évaluation, de planification, de gestion, de budgétisation et de renforcement des capacités. Le projet va promouvoir une représentation non discriminatoire et adéquate des femmes et des jeunes dans la police, dans les conseils locaux de sécurité de proximité et dans les activités de relèvement communautaire. La représentation et le renforcement des capacités des femmes policières existantes seront encouragés et favorisée.

Pour les activités de relance économique, il s'agit ici d'offrir des opportunités socioéconomiques durables aux communautés, principalement aux femmes et aux jeunes à risque dans des corps de métiers particulièrement porteurs, tels que l'agriculture, le commerce, l'élevage, l'artisanat et la pêche dans les zones d'intervention. Il s'agit également de les accompagner dans le développement de leurs activités afin qu'ils puissent augmenter leur chiffre d'affaire dans le respect de l'environnement et de l'égalité de genre. Des mécanismes inclusifs et participatifs d'identification et de ciblage seront adoptés afin de permettre l'inclusion des groupes les plus vulnérables (filles, garçons, adolescents, personnes avec un handicap et victimes de violences sexuelles) sur base de critères transparents et objectifs de vulnérabilité, établis de manière collective. Il s'agira également d'identifier et de cibler les personnes ayant été affectées par le conflit (ex-miliciens, victimes, déplacés, retournés d'Angola...). Cette approche permettra de renforcer la cohésion sociale dans les communautés.

- b) Fournir une **théorie du changement pour le projet** – expliquer le type de changement attendu par le projet et comment les interventions envisagées vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez les hypothèses qui informent la théorie du changement. (Note: Le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et variées, par exemple la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue ou par les opportunités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Comment avez-vous choisi votre approche de programmation et selon quelles hypothèses ?)

Au niveau de l'impact du projet :

Si les communautés, y compris les plus vulnérables, sont directement impliquées dans la gestion de la sécurité et dans la gouvernance locale ; et si leur qualité de vie s'améliore à travers la relance de l'économie locale, alors les vulnérabilités individuelles et les facteurs incitatifs à la violence diminueront et la cohésion sociale intra- et intercommunautaire sera renforcée.

Au niveau des effets du projet :

Si la sécurité et la perception de la sécurité s'améliorent dans les communautés ciblées par le projet, alors la confiance entre les communautés et envers l'Etat est renforcée.

Si l'économie locale est redynamisée à travers la réhabilitation des infrastructures communautaires et le développement d'activités génératrices de revenus, de façon sensible aux conflits notamment dans la sélection des travailleurs, alors les relations sociales intra- et intercommunautaires seront améliorées et le processus de développement et de pacification évoluera durablement.

Au niveau des produits :

Si les membres des communautés locales, y compris les jeunes, les femmes, les plus vulnérables et les groupes marginalisés sont intégrés dans les choix et les stratégies de la communauté en matière de sécurité, et si la doctrine de police de proximité est mise en place dans ces communautés, alors les violences criminelles et inter-ethniques diminuent et la sécurité s'améliorent.

Si les capacités techniques et opérationnelles de la PNC sont renforcées, notamment pour la mise en œuvre de la doctrine de police de proximité, alors la police sera plus capable d'assurer la protection des populations tout étant redevables et respectueuse des droits humains ;

Si les membres de la communauté, y compris les jeunes et les femmes, participent à l'élaboration de stratégies locales en matière de sécurité, alors ils seront plus redevables et collaboreront mieux avec la police pour résoudre des problèmes sécuritaires ;

Si les policiers de proximité affrontent mieux les problèmes de quartiers, alors le risque de voir ces problèmes s'aggraver sera plus faible et la violence inter et intracommunautaire sera, par conséquent, réduite ;

Si les communautés, y compris les jeunes et les femmes sont impliquées dans les mécanismes de gouvernance sécuritaire locale, alors ils seront plus redevables envers elles-mêmes et envers les forces de sécurité ;

Si les communautés, en particulier les femmes et les jeunes, contribuent à la planification du développement local, à la réhabilitation des infrastructures communautaires et développent des activités génératrices de revenus, alors leurs vulnérabilités socioéconomiques diminueront ;

Si les jeunes et les femmes bénéficient de formations, d'encadrement et de fonds de démarrage pour le développement d'activités génératrices de revenus, alors ils disposent de moyens de subsistance durables et auront moins d'incitations à rejoindre les groupes armés.

Si le tissu social est renforcé grâce au soutien économique et à l'introduction de la Police de proximité, alors les tensions inter et intracommunautaires seront réduites.

- c) Cadre des résultats du projet**, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).
Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.

Ce projet vise à atténuer le vide sécuritaire dans les communautés où le risque de violence est particulièrement élevé, à travers la mise en place de services de sécurité de proximité et le renforcement des opportunités de subsistance pour les plus vulnérables. Les quartiers et communes d'intervention à Tshikapa seront déterminés conjointement avec les autorités locales, et la PNC et UNPOL.

Cet objectif sera atteint à travers les interventions suivantes :

Résultat 1 : La sécurité des populations locales est renforcée grâce à la mise en place de services de sécurité de proximité

Produit 1.1 : La police a des capacités renforcées pour assurer la sécurité des populations

- Formation de base selon l'approche police de proximité (environ 120 policiers, 6 mois) dans la ville de Tshikapa ; Réalisé (200 policiers formés)

- Formation des cadres de la Police (tous les hauts cadres dans les 5 territoires du Kasaï pour un effet de changement / d'entraînement pour les policiers placés sous leur responsabilité, même si le projet ne peut pas couvrir tous les territoires) ; **Réalisé**
- Formation de la police sur les droits de l'homme y compris la lutte contre les VBG, la Protection Internationale, le Prévention de l'exploitation et abus sexuel (PSEA) et les principes humanitaires ; **Réalisé**
- Équipement et déploiement des unités de police formées selon les principes de police de proximité, avec un appui en moyens logistiques et de communication afin de permettre une réponse rapide de la police dans les communautés (motos, bicyclettes et radios, ainsi que du matériel informatique et bureautique) ; **Réalisée**
- Construction / réhabilitation d'un centre de formation temporaire ; **Cette activité a été délocalisée à l'école de police de Tshipuka, Mbuji Mayi qui a accueilli la formation des 200 policiers, cependant 6 dortoirs, 4 latrines douches et un magasin y ont été construits pour renforcer la capacité d'accueil de l'école.**
- Construction / réhabilitation des commissariats de police de référence/sous-commissariats (conformément aux objectifs généraux du projet et aux formations policières, les projets de construction vont inclure un poste de Police qui comprend un local pour l'escadron de protection de l'Enfant et lutte contre les violences sexuelles); **Réalisée**
- Formation sur la gestion et à la maintenance des équipements et infrastructures. **Réalisée**

Produit 1.2 : Des mécanismes de redevabilité interne et externe sont opérationnels pour améliorer la qualité des services de sécurité envers les populations

- Mise en place d'une antenne de l'Inspection Générale de la Police Nationale Congolaise (IGPNC) pour assurer le contrôle des actions menées par la PNC et assurer la redevabilité interne des forces de l'ordre ; **En cours**
- Appui aux commandants d'unité pour qu'ils rendent compte de leurs actions devant les conseils locaux de sécurité et Forums de quartier (redevabilité externe) ; **Non réalisé**
- Accompagnement et coaching des unités de police de proximité avec la participation de la PNC, UNPOL et la société civile (redevabilité interne et externe) **Réalisée,**

Produit 1.3: La gestion de la sécurité au niveau communautaire est améliorée à travers une approche inclusive et participative

- Appui à la mobilisation communautaire pour améliorer la compréhension et la participation de la communauté à la sécurité et au contrôle citoyen/démocratique des services de sécurité ; **Réalisé**
- Mise en place et fonctionnement des Conseils Locaux de Sécurité de Proximité (CLSP) et renforcement des capacités de leurs membres (synergie avec les CLPD) ; **Réalisée**
- Mise à disposition de bâtiments et d'équipements pour les CLSP ; **Réalisée**
- Mise en place des forums de quartiers et renforcement des capacités de leurs membres **Réalisée**
- Formation des médias (radios communautaires) et des membres de la société civile sur l'introduction de la police de proximité ; **Réalisée**
- Campagne de sensibilisation (y compris émissions de radio et tables rondes radiophoniques) sur les CLSP et les forums de quartier, la police de proximité, les rôles et responsabilités des institutions de sécurité, les principes et mécanismes de redevabilité, etc. ; **Réalisée**
- Réalisation d'activités de rapprochement entre la population civile et les forces de sécurité ; **Réalisée**

- Engagement des communautés, autorités locales et /ou coutumières et agents de sécurité à la promotion du Genre et la communication pour le changement de comportements (CCC) sur les SGBV. **Réalisée**
- Développement de projets sur initiative des CLSP destinés à l'amélioration du cadre de vie commune dans les quartiers, **Réalisée**

Produit 1.4: Les Plans Locaux de sécurité de proximité sont élaborés et mis en œuvre par les communautés

- Appui à l'élaboration de diagnostics locaux de sécurité dans les zones ciblées ; **Réalisé**
- Élaboration des Plans Locaux de Sécurité de Proximité (PLS), en lien avec les plans locaux de paix et de développement (PLDP) intégrant l'analyse des conflits et dimension genre ; **Réalisé**
- Plaidoyer pour la mise en œuvre du fonds CLSP ; **Réalisée**
- Identification et mise en œuvre de projets à « impact rapide » issus des PLS (ou appui à la conception et mise en œuvre des projets locaux convenus au niveau des fora des quartiers et développés et validés par les CLSP et dont 30% sont axés sur les besoins spécifiques des femmes et des jeunes à risque (*liens avec produit 2.3*). **Réalisée**

Résultat 2 : L'intégration sociale et économique et la résilience des communautés, en particulier celle des groupes vulnérables, est renforcée comme alternative à la violence.

Produit 2.1. Les plans locaux de paix et de développement (PLPD) intégrant l'analyse des conflits et la dimension genre, en lien avec les plans locaux de sécurité de proximité, sont élaborés et mis en œuvre

- Renforcement des capacités des acteurs locaux dans l'élaboration de plans locaux de paix et de développement (PLPD) par les CLPD (en synergie avec les CLPS)⁹; **Réalisée**
- Élaboration et mise en œuvre des PLPD (intégration de l'analyse des conflits et de la dimension genre ; lien avec les PLSP es) en vue d'encadrer les interventions socioéconomiques ;-- **Réalisée**

Produit 2.2 Un environnement favorable à la relance socio-économique et à la consolidation de la paix est rétabli

- Communication et mobilisation inclusive des femmes et des jeunes à risques et de la communauté ; **En cours**
- Identification participative des bénéficiaires et sensibilisation des jeunes garçons et filles et des communautés à la paix et au vivre ensemble ; **Réalisée**
- Assistance et accompagnement psycho-social des jeunes et des femmes à risques ; **En cours de réalisation.**
- Développer des activités récréatives au profit des jeunes et des femmes (théâtres, danses traditionnelles, sport, etc.) sur des thématiques relatives à la sécurité des communautés et la promotion du « vivre ensemble » ; **En cours de réalisation.**
- Création ou redynamisation des structures communautaires de jeunes garçons et filles ; **En cours de réalisation.**
- Faciliter la formation professionnelle des jeunes et des femmes au profit des métiers porteurs. **En cours de réalisation.**

Par ailleurs, le HCR contribuera à ce produit, sur fonds propres à travers les activités suivantes :

⁹ Cette activité s'inscrit en synergie et complémentarité avec les interventions du projet SSKAT et la mise en place de CLPD dans les zones ciblées. Ainsi, ce projet permettra d'étendre les zones d'interventions.

- Soutien aux structures communautaires de jeunes pour la prévention des conflits et protection des droits humains ; **Réalisée**
- Initiation des activités d'identification, de documentation, de recherche et de réunification (IDTR) ; **Réalisée**
- Information, accueil, orientation, accompagnement, suivi pour rapprocher les jeunes des entreprises ; **Réalisée**
- Mise en place d'un mécanisme de suivi des droits humains en termes des violations des droits (d'égalité, accès et jouissance des droits). **Réalisée**

Produit 2.3 Des infrastructures communautaires œuvrant à la relance socioéconomique et à la cohésion sociale des communautés, sont réhabilitées à travers la création d'emplois temporaires

- Identification participative des infrastructures communautaires à réhabiliter à travers des projets HIMO (haute intensité de main d'œuvre) ; **Réalisée**
- Acquisition des équipements et matériels pour la conduite des travaux communautaires ; **Non réalisée**
- Conduite des travaux HIMO pour la réhabilitation des infrastructures communautaires et la constitution de l'épargne ; - **En cours (contractualisation avec 3 partenaires de mise en œuvre déjà réalisée et activités préliminaires en cours)**
- Sensibilisation des bénéficiaires à l'approche HIMO sur la constitution et la gestion d'associations, l'élaboration de plans d'affaires ainsi qu'aux thématiques de base : genre, VIH-Sida, etc. **Non réalisé**

Produit 2.4 : Les jeunes et les femmes ont accès à des moyens de subsistance durables (à travers le lancement ou le renforcement d'activités génératrices de revenus innovantes, et la capitalisation sur leur épargne constituée) contribuant à réduire leurs vulnérabilités socioéconomiques

- Création d'un système de soutien et de mentor composé par tous les acteurs communautaires dans le but de l'insertion économique des jeunes et femmes ; **Non Réalisée**
- Appuyer les formations de formateurs (TOT) pour les jeunes et femmes axées sur les moyens de subsistance durables ; **En cours**
- Appui-conseil pour la structuration des bénéficiaires des travaux HIMO en groupes d'intérêts économiques communs et le développement d'activités économiques rentables et durables ; **Non réalisé**
- Micro-subventions pour multiplier l'épargne constituée sous forme de subside au démarrage (en capital, fonds de roulement ou équipement) ; **Non réalisé sera réalisé immédiatement après la phase des travaux HIMO.**
- Suivi technique et appui-conseil en gestion dans la conduite des activités économiques ; mise en réseau avec des opérateurs dans les filières. **Non réalisé et sera pendant la mise en œuvre des AGR par les bénéficiaires des travaux HIMO.**
- Identification et analyse des chaînes de valeurs et des filières porteuses dans la province du Kasaï (en lien avec les activités du projet *Spontaneous Surrenders in the Kasai and Tanganyika Provinces* (SS KAT) relatives aux chaînes de valeur **Réalisée**
- Appui à la résolution des goulots d'étranglement dans les filières porteuses ; - **Réalisée**
- Développement des chaînes de valeur (production, commercialisation, transformation, structuration des acteurs, etc.). **En cours (coopératives mises en place et structurées, semences agricoles, outils aratoires et équipement de transformation en cours d'achat)**

- d) Le **ciblage des bénéficiaires** et le **ciblage géographique** du projet – donnez la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le nombre approximatif et les critères de sélection des bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre des activités, les mesures prises pour assurer la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (qui doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.

Ciblage géographique

La province du Kasai est issue du nouveau découpage administratif qui n'a pas été accompagné de dotation en infrastructures et matériels logistiques appropriés pour que les autorités locales dont la Police, puissent accomplir leurs missions régaliennes convenablement. Le conflit meurtrier entre quelques communautés de la région et les autorités de l'Etat, qui a eu lieu de 2016 à 2018, a laissé des séquelles profondes dans le tissu social et menace toujours de reprendre sur fond de conflits fonciers et identitaires. La Police locale souffre d'un manque aigu de formation (95% de ses éléments ne sont pas formés) et équipements ainsi que de logistiques, ce qui a réduit ses capacités d'intervention pour protéger la population locale et installer l'autorité de droit. En outre, cette même police est impliquée parfois dans des violations de droits de l'homme profitant de l'absence d'un mécanisme de contrôle interne qui devrait être exercé par l'antenne de l'inspection générale. La population locale est fragilisée par le conflit et se considère livrée à elle-même face aux exactions des criminels notamment celles impliquant des crimes basés sur le genre. Les conseils locaux pour la sécurité de proximité, une fois installés seront un cadre idéal pour le rapprochement entre la population et la Police et permettront surtout la gestion participative de la sécurité où le genre sera entendu et impliqué.

La zone cible de ce projet est donc la ville de Tshikapa, province du Kasai, dans les quartiers et les communes où les tensions inter-ethniques, les risques de violence et de criminalité sont les plus forts. Sur la base d'une évaluation initiale de l'équipe de UNPOL des cinq communes de la ville de Tshikapa, les quartiers suivants ont été présélectionnés en raison de défis relativement élevés liés à la criminalité et aux tensions interethniques :

- Commune de Kanzala : Kanzala Centre (poste de Police et local pour abriter l'escadron de protection de l'Enfant et lutte contre les violences sexuelles) et Kamalenge
- Commune de Mabondo : Kele et Bukito
- Commune de Dibumba 1 : Kamakondo
- Commune de Dibumba 2 : Milembe et Tshisele
- Commune de Mbumba : Lubua 2

Cette présélection sera réduite à 3 à 4 quartiers ainsi que validée et finalisée par les parties concernées au sein du comité de pilotage au début du projet. La sélection finale des zones cibles sera également coordonnée avec d'autres projets de stabilisation existants dans la zone pour éviter les doublons, y compris ceux financés par le PBF, l'Union européenne et le HCR.

Ciblage des bénéficiaires

Les femmes, les jeunes filles, les hommes, les jeunes hommes, les chefs traditionnels, les leaders communautaires, les guides religieux, les ex-chefs de milices, la PNC, les autorités administratives et coutumières seront bénéficiaires des activités de renforcement de la sécurité communautaire.

Les femmes, les hommes, les jeunes filles et les jeunes hommes participeront directement dans les activités de relèvement économique au niveau communautaire. Ainsi, 500 membres des communautés

ciblées dont 5% de femmes (soit 250 femmes) et au moins 30% de jeunes filles et garçons (soit 75 jeunes garçons et 75 jeunes filles) seront sélectionnés selon des critères objectifs de vulnérabilité et des procédures transparentes pour participer aux travaux à haute intensité de main d'œuvre pour la réhabilitation des infrastructures communautaires. Les critères de sélection des participants aux travaux HIMO seront discutés avec les différentes parties prenantes et pourraient inclure, entre autres, les aspects suivants : (i) avoir plus de 16 ans à la date de démarrage des travaux, (ii) être apte physiquement et psychologiquement à participer aux travaux notamment accepter à participer et à faciliter la réalisation des objectifs du projet (iii) être membre des communautés locales (70%) et retournées (30%) ; (iv) la représentativité des groupes ethniques majeures en tenant compte des minorités.

Ces bénéficiaires directs seront également accompagnés afin de développer des activités génératrices de revenus et de s'organiser en mutuelles de solidarités. Il est ainsi prévu d'appuyer 400 individus dans le développement et la consolidation de leur AGR à travers des activités de formation, mentoring et soutien financier. Le projet appliquera la même proportion de bénéficiaires, dont 50% des femmes (soit 200 femmes) et au moins 30% des jeunes filles et garçons (soit 60 jeunes garçons et 60 jeunes filles)

Cependant, il faut noter que les autres membres de la communauté bénéficieront également des acquis du projet, notamment de la réhabilitation des infrastructures communautaires, du développement d'activités génératrices de revenus et du renforcement des chaînes de valeur. Le projet contribue globalement à la relance de l'économie locale et des relations économiques et sociales intra- et intercommunautaires, ainsi tous les membres des communautés peuvent être considérés comme des bénéficiaires indirects.

La stratégie du 50 /50, égale nombre des femmes et des hommes bénéficiaires du projet en particulier dans les activités communautaires et de relèvement économique, sera adoptée dans le projet. Pour les activités ciblant la PNC, en raison des statistiques au sein de la PNC, le projet va cibler 10%, ce qui correspond aux cibles des femmes dans les forces de sécurité dans le PAN1325. Par ailleurs, le projet visera à contribuer au renforcement de l'autonomisation de la femme et au progrès vers l'égalité de genre.

Une consultation a été faite avec la partie nationale notamment avec la Direction des études et planification et l'unité d'appui réforme de la PNC pour une réflexion sur la stratégie de mise en œuvre du projet..

Les femmes seront bénéficiaires directement au sein de la Police elle-même à travers les formations et la qualification pour accéder aux postes de commandement. Les femmes citoyennes seront indirectement bénéficiaires en termes d'amélioration de leur protection contre les violations de leurs droits et leur participation dans les CLSP pour contribuer à la gestion de la sécurité. Des forums de quartiers spécifiques aux femmes et aux jeunes seront également organisés.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier

qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
OIM		CERF, ECHO, OFDA, Canada, SIDA, INL, MONUSCO, Fonds de Cohérence, PBF, Banque Mondiale	Kinshasa et les sous bureau de Mbuji-Mayi, Lubumbashi, Kalemie, Bukavu, Goma, Beni et Bunia.	L'OIM RDC compte actuellement 184 staffs à travers le pays dont 27 expatriés et	L'OIM dispose d'Experts travaillant dans des projets d'appui à la police dans le Kasai oriental, Haut Katanga, Nord Kivu et Sud Kivu. La coordinatrice des programmes de stabilisation et le personnel susmentionné appuiera la mise en œuvre du projet
PNUD		Canada; UNDP Core Budget; BBPS; Japon; Corée du Sud ; Suède, Norvège ; UNHCR ; Fonds de Consolidation de la Paix	Kinshasa (HQ) ; Goma ; Bukavu ; Bunia; Kisangani, Bas Uélé, Kananga et Tshikapa	Le PNUD compte un total de 244 personnes basées à Kinshasa. L'équipe à Kananga est composée de 10 membres et deux staffs sont déployés à Tshikapa	Unité Consolidation et de la Paix et Renforcement de la Démocratie (Experts juristes, gouvernance et lutte contre l'impunité ; RSS) ; Unité Croissance Inclusive et Développement Durable (Experts relèvement communautaires et résilience) ;
ONU Femmes		Suède WPHF (Japan, Germany, Spotlight)	Kinshasa, Goma et Bukavu	25 membres du personnel ONU Femmes en RDC	3 experts en femmes, paix et sécurité et VSBG ; 3 expertes en participation

		MONUSCO UBRAF Alibaba Foundation Canada			politique et leadership féminin et 1 expert en autonomisation économique.
--	--	---	--	--	---

- b) Gestion du projet et coordination** – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les mécanismes de contrôle, y compris le lien avec le Secrétariat PBF s'il existe. Remplissez l'**annexe C** : liste de vérification pour le lancement du projet et veuillez attacher les TDRs pour les postes principaux du projet.

Tel que mentionné dans la section précédente, l'OIM, le PNUD et ONUFEMMES disposent déjà d'experts dans le pays et dans les localités ciblées, capables d'appuyer directement le lancement des activités du projet.

Le projet est décliné en deux axes d'intervention principaux qui seront mis en œuvre conjointement par les agences d'exécution du projet.

Axe d'intervention 1 : Les trois agences seront impliquées dans la mise en œuvre de ce premier axe d'intervention avec une répartition des rôles et responsabilités suivant les avantages comparatifs et les mandats des différentes agences. L'OIM sera responsable de la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités techniques de la police avec le soutien technique d'ONU FEMMES, (notamment sur les aspects sexospécifiques des formations), ainsi que de la mise en place de mécanismes de coaching, et de renforcement des capacités opérationnelles à travers la fourniture d'équipements et d'infrastructures de police. En outre, l'OIM assurera le renforcement du lien entre la police et les communautés par le biais de la mobilisation communautaire, la mise en place de comités locaux de sécurité de proximité et de forums de quartier et le développement et l'appui à des projets à impact rapide. Le PNUD sera responsable des activités en matière de renforcement de la redevabilité interne de la police à travers l'appui à l'inspectorat général et de la redevabilité externe à travers l'appui à la mise en œuvre de la doctrine de police de proximité via des conseils locaux de sécurité, l'élaboration participative et inclusive des plans locaux de sécurité et la définition conjointe de diagnostics sécuritaires.

L'OIM, le PNUD et ONU FEMMES assureront les synergies entre les interventions menées dans le cadre de ce projet ainsi que les deux autres projets PBF, notamment SS-KAT visant à appuyer la réponse au mouvement de démobilisation spontanée.

Axe d'intervention 2 : Cet axe d'intervention visant au relèvement communautaire et à la réduction des vulnérabilités socioéconomiques des communautés est sous la responsabilité du PNUD et d'ONU FEMMES. Ces activités seront mises en œuvre en étroite synergie avec l'axe d'intervention 1 et l'élaboration des plans locaux de développement. Les deux axes d'intervention sont complémentaires dans l'objectif de consolider la paix et renforcer la cohésion sociale ; ainsi un accent particulier est mis sur les femmes et les jeunes considérés comme des personnes vulnérables des communautés. Le renforcement des capacités et des compétences des jeunes et des femmes via des activités socioéconomiques (formations, travaux HIMO, développement d'AGR) contribue à réduire les vulnérabilités socioéconomiques ainsi que les discriminations et permet de relancer l'économie locale. Le PNUD et ONU FEMMES porteront en effet une attention particulière aux aspects d'égalité entre les sexes et au principe du 'leave no one behind' (Ne laisser personne pour compte) ainsi qu'aux

synergies avec d'autres projets mis en œuvre dans la province (SS-KAT en particulier mais également les projets CVR de la MONUSCO).

Comité de pilotage

Afin d'assurer un suivi permanent de l'atteinte des résultats du projet, un Comité de Pilotage sera mis en place. Il sera co-présidé par un représentant du Ministère National du Plan, du Ministère de l'Intérieur ainsi que par l'OIM qui assure aussi le secrétariat. Il est aussi composé de représentants de STAREC (Coordination Nationale et Provinciale), du Gouvernement provincial (Plan, Intérieur, Genre-Famille et Enfant), de la société civile, de l'OIM, du PNUD et d'ONU FEMMES, d'UNPOL, de la PNC, du HCR et de la MONUSCO. Afin d'assurer une coordination optimale entre les activités du programme et celles des autres partenaires dans le même domaine, le comité de pilotage pourra associer dans ses délibérations d'autres partenaires si nécessaire.

Ses membres se réuniront sur une base semestrielle à Kinshasa , en se connectant régulièrement aux acteurs basés dans la province, pour discuter des avancées accomplies dans la mise en œuvre des activités, les défis rencontrés et harmoniser les données en leur possession.

Le Comité de Pilotage a pour tâches :

- L'approbation et le suivi du plan de travail, l'adoption de la stratégie de communication ;
- Le suivi et évaluation des progrès dans l'exécution du projet ;
- La coordination et harmonisation des actions ;
- L'approbation des rapports techniques et financiers périodiques présentés par l'équipe de gestion ;
- La vérification de l'état d'avancement des activités afin de proposer des réajustements éventuels ;
- De plus, le Comité de Pilotage agira en tant que mécanisme de coordination pour garantir l'harmonisation avec les autres interventions dans le domaine.

Réunions techniques

Afin d'assurer la coordination des activités et la mise en œuvre cohérente de la stratégie d'intervention du projet, des réunions de coordination technique seront organisées à Tshikapa. Elles se tiendront au minimum une fois par mois et seront convoquées par le/la coordinateur (trice) du projet et co-présidées par le Ministère de l'intérieur, le Ministère Provincial du Plan. Le/la Coordinateur (trice) du projet et toute l'équipe de gestion du projet (experts de l'OIM, du PNUD, d'ONU FEMMES) ainsi que le Coordinateur Provincial du STAREC/ou du ministère provincial du plan, les experts de la MONUSCO/UNPOL et les représentants des organisations et institutions bénéficiaires (Gouvernement provincial, administrations provinciales, PNC, ONGs locales, société civile...) participent aux réunions techniques. Afin d'assurer une coordination technique étroite sur le terrain, le comité technique comprendra également un représentant de HCR ainsi que des autres projets PBF qui mis en œuvre dans la province du Kasai.

Elles porteront sur :

- Le suivi du plan de travail ;
- La coordination et l'harmonisation des actions ;
- La formulation des recommandations à l'attention du Comité de Pilotage.

Equipe de gestion du projet

Le projet est géré par un(e) Coordonnateur (trice) de projet international, recruté par l'OIM. Il/Elle assure la coordination technique des activités de tous les partenaires suivant le plan de travail annuel adopté par le Comité de Pilotage. Il assurera la coordination avec les autres agences récipiendaires et les partenaires de mise en œuvre, ainsi qu'avec la MONUSCO et la SSU comme nécessaire. Afin d'assurer une coordination efficace, des réunions de coordination mensuelles seront organisées pour

faciliter le partage d'informations, coordonner les efforts et les interventions et identifier de potentiels retards ou obstacles et d'y apporter des solutions et des rectificatifs nécessaires. Le coordonnateur sera le point focal du projet et coordonnera avec le bailleur de fonds (PBF), les autorités nationales et locales ainsi que les partenaires techniques et financiers.

Il/elle est assistée par un(e) expert(e) en suivi-évaluation qui couvre l'ensemble des activités et des axes d'intervention du projet. Il/Elle travaille en collaboration étroite avec les agents de mise en œuvre et de suivi/évaluation des agences partenaires.

Le/la Coordonnateur (trice) de projet est également assisté(e) par un(e) associé(e) admin/fin pour la gestion et le suivi budgétaire basé à Tshikapa ainsi qu'un(e) ingénieur(e) qui supervisera la construction et un(e) expert(e) en gouvernance locale et mobilisation communautaire.

Pour la mise en œuvre de ce projet, l'ensemble de l'équipe du projet bénéficie de l'assistance et de l'expertise du coordinateur de programmes de réforme de la police basé à Lubumbashi et la chargée de programmes de stabilisation et relèvement basée à Kinshasa.

L'équipe de projet OIM sera également appuyée par les autres unités d'appui aux programmes notamment le département des finances, la logistique et l'unité d'appui aux programmes (PSU) ainsi que par le chargé de communication qui appuiera les stratégies de communication et de visibilité du projet définies par les équipes de terrain.

Afin de mettre en œuvre les différentes activités planifiées dans le cadre de ce projet, le PNUD recrutera deux experts nationaux respectivement en matière d'appui à la police (avec une spécialisation sur la doctrine de la police de proximité) et en matière de relèvement communautaire (avec une expérience certaine dans la réalisation de l'approche HIMO) qui seront basés à Tshikapa et travailleront en étroite collaboration avec l'équipe du projet SS-KAT présente également au Kasai. En outre, cette équipe de mise en œuvre du projet recevra le soutien technique et opérationnel de l'équipe-pays du PNUD. Il s'agit notamment des Team Leaders et Coordonnateurs des unités Consolidation de la Paix et Renforcement de la Démocratie et Croissance Inclusive et Développement Durable pour les aspects programmatiques ainsi que des unités de *procurement*, finance et logistique pour les aspects opérationnels. Les chargés de suivi-évaluation du PNUD seront également mobilisés pour contribuer au suivi et à l'évaluation des résultats et des impacts de la mise en œuvre des activités.

Pour la mise en œuvre des activités dédiées à la promotion de l'égalité des sexes et autonomisation des femmes, ainsi que la prise en compte transversale du genre, ONUFEMMES déploiera une équipe composée par deux experts nationaux, en matière de participation des femmes aux instances de prise de décision au niveau communautaire et d'autonomisation économique basée à Tshikapa. Un assistant administratif et financier, cofinancé avec le projet de gouvernance inclusive du consortium BCNUDH-ONU Femmes, sera aussi déployé au Kasai. L'équipe de terrain sera appuyée par l'équipe pays d'ONU Femmes, en particulier les experts des piliers Femmes, Paix et Sécurité et Lutte contre les VBG. Au niveau opérationnel, l'équipe communication, logistique et finances accompagnera la mise en œuvre des activités.

- c) **Gestion du risque** – identifier le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établir une liste des risques spécifiques en indiquant la manière dont ils seront mitigés, y compris l'approche proposée pour mettre à jour les risques et l'ajustement des activités du projet. Inclure le principe "ne pas nuire" et de mitigation des risques.

Nature du risque	Conséquence du risque	Impact & Probabilité	Stratégie de mitigation
------------------	-----------------------	----------------------	-------------------------

<p>Dégradation de la situation sécuritaire dans la zone ciblée par le projet à cause de la reprise des tensions inter communautaires</p>	<p>Inaccessibilité de la zone géographique notamment pour l'équipe de projet ; frein à la mise du projet ; populations exposées à des violences et des violations sérieuses des droits de l'homme.</p>	<p>Impact : moyen Probabilité : moyenne</p>	<p>Un monitoring sécuritaire sera effectué de manière permanente. L'équipe du projet suivra scrupuleusement les recommandations de UNDSS mettra aussi à contribution les membres des CLSP et Forums des quartiers afin de surveiller les risques sécuritaires et alerter sur les prémices d'une reprise de violence.</p>
<p><i>Dégradation de la situation socio-économique</i> L'économie est particulièrement faible dans la zone.</p>	<p>Une dégradation de la situation économique dans la zone pourrait accentuer les inégalités et la précarité des populations. La mise en œuvre des activités du projet pourrait être ralentie</p>	<p>Impact : moyen Probabilité : moyen</p>	<p>La probabilité du risque peut être modifiée étant donné que PBF appuie actuellement des initiatives de renforcement de la cohésion sociale (projet SS KAT). Ce projet viendra en complément aux initiatives existantes car il comporte un volet de renforcement de la résilience économique. Les activités à impact rapide, HIMO, les micro-subventions, etc. projet fera une analyse pourraient permettre de booster l'économie locale.</p>
<p><i>Faible implication des bénéficiaires du projet</i></p>		<p>Impact : moyen Probabilité : moyenne</p>	<p>L'équipe de la gestion du projet a mis en place et le renforcement des capacités des cadres de concertation (CLSP, FQ, CLPD) composés de leaders communautaires représentants des bénéficiaires qui seront chargés de conduire les activités communautaires.</p>
<p><i>Pandémie Covid-19</i></p>	<p>Retard dans le démarrage des activités du projet</p>	<p>Impact : faible Probabilité : élevé</p>	<p>En dépit de l'allègement des restrictions l'équipe du projet veillera au respect strict des mesures barrières à savoir la distanciation sociale, le port de masque, l'usage des gels</p>

			hydroalcoolique, etc. lors des activités communautaires et ateliers de formations afin de réduire au mieux la propagation du virus.
<i>Augmentation des prix des matériaux/couts de construction et des matériaux de base</i>	Diminution des livrables du projet (notamment les infrastructures et les équipements) et l'impact du projet	Impact : moyen Probabilité : moyenne	Le consortium veillera à ce que les processus d'approvisionnement soient correctement mis en œuvre et assurera une communication régulière avec les homologues du gouvernement et le bailleur de fonds pour gérer les attentes et garantir que des mesures correctives peuvent être prises à temps.

- d) Suivi / évaluation** – Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation de l'équipe et les moyens et la chronologie pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et pour l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation, y compris les fonds adéquats.

Le comité de pilotage jouera également le rôle d'assurance qualité. Le budget du Suivi & Evaluation et Communication s'élève à 6% du budget global du projet, soit 287,896 USD. Ce montant permettra donc de faire un suivi et évaluation des activités du projet comme la collecte et l'analyse des données de base, les visites de suivi, l'évaluation finale, les sondages de perception et autres réunions techniques.

Enfin, le projet assurera une coordination étroite avec le Programme de Stabilisation et de Reconstruction des Zones sortant de Conflits Armés (STAREC) notamment à travers des activités conjointes de suivi et évaluation. Les membres du STAREC travailleront en collaboration avec les agences de mise en œuvre afin d'assurer le progrès vers les résultats et la coordination entre les différents acteurs d'intervention. Il contribuera par son expertise aux activités de suivi et de coordination prévues dans le cadre du projet.

Un budget réservé pour le suivi et évaluation permettra de couvrir l'ensemble des missions de planification, de suivi et d'évaluation des activités du projet ; l'organisation des comités de pilotage ainsi que la réalisation de sondages de perception auprès des bénéficiaires et des communautés tels que prévu dans le cadre de résultat du projet.

En outre, le projet dispose d'un(e) expert(e) en suivi et évaluation qui assure la compilation des informations fournies par les différents partenaires de mise en œuvre. Il/Elle travaille directement avec le/la Coordonnateur(trice) du projet et les différents experts des composantes et des agences d'exécution afin de garantir l'atteinte des résultats prévus.

Le projet sera suivi de la manière suivante :

Dans le cadre du cycle annuel

- Un exercice préliminaire de collecte de données pour définir les lignes de référence de chaque indicateur de produit. Ce cadre de résultat mis à jour sera présenté au comité de pilotage le 6ème mois de la mise en œuvre du projet.
- Une évaluation de la qualité enregistrera chaque semestre les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats clés, basée sur les critères de qualité et les méthodes consignées dans le tableau de gestion de la qualité.
- Un rapport semestriel et annuel d'avancement fondé sur les informations soumis par le/la coordinateur(trice) de projet au Comité de pilotage par le biais de l'assurance qualité du projet.
- Un journal des enseignements sera régulièrement mis à jour pour assurer l'apprentissage et l'adaptation continue au sein de l'organisation et faciliter la préparation du rapport sur les enseignements à la fin du projet.
- Un plan de suivi du calendrier sera activé et mis à jour afin de suivre les actions/événements clés en matière de gestion.

Evaluation finale

- Au cours du dernier mois de la mise en œuvre du projet, une évaluation finale sera effectuée par un consultant externe et indépendant. Sous la direction générale du comité de pilotage, le/la coordinateur (trice) de projet et le responsable de l'unité S&E seront responsables de la gestion au jour le jour de l'évaluation. Le PNUD et l'ONU FEMMES sont informés et contribuent au processus.
- L'objectif principal de l'évaluation indépendante finale sera d'évaluer les résultats (extraits) générés à partir de ce projet par rapport aux cinq critères : l'efficacité, l'efficience, la pertinence, l'impact et la durabilité.
- Cette évaluation finale et les rapports semestriels et annuels seront utilisés comme outils de partage des connaissances et de l'apprentissage à la fois avec les partenaires nationaux ainsi que les donateurs et d'autres organismes.

- e) Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet clôturera ses activités, y compris les mesures de la durabilité, des accords avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquer les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera ce soutien de manière pro-active dès le début du projet. Le cas échéant, quel sont les liens avec des plateformes ou partenariats existants ?

Il s'agit d'un programme catalytique : les financements reçus ne permettent pas de répondre globalement à tous les besoins identifiés en matière de sécurisation et pacification des communautés de la province du Kasaï mais contribuent à insuffler de nouvelles dynamiques au niveau communautaire en matière de sécurité, de gouvernance et de développement économique. Ainsi, la mobilisation de ressources additionnelles est particulièrement importante et cruciale afin de pouvoir étendre ces interventions auprès d'autres communautés vivant dans des territoires ayant été également affectés par le conflit mais souffrant également de la faiblesse de l'autorité de l'Etat et de l'enclavement économique.

Il s'agit également de pouvoir favoriser les synergies entre ce projet et les autres interventions humanitaires, de paix et de développement mises en œuvre dans la province. Le travail mené dans le cadre de l'approche Nexus contribue ainsi à renforcer la durabilité des interventions. De même, la

complémentarité entre les actions spécifiques menées dans la province du Kasaï et les interventions menées au niveau central est particulièrement cruciale pour assurer la durabilité et l'appropriation des objectifs, stratégies et résultats.

Au niveau de la pérennisation des résultats atteints, la stratégie du projet est basée sur la mise en place de mécanismes communautaires participatifs de planification du développement local multidimensionnel ; la mise en place, l'opérationnalisation et le renforcement des capacités de ces mécanismes, en particulier les Comités locaux de paix et développement (CLPD) et les Conseils locaux de sécurité de proximité (CLSP) assurent l'appropriation des acteurs locaux et la durabilité des actions menées.

Par ailleurs, les agences récipiendaires du projet, en collaboration avec la MONUSCO/la SSU maintiendront un plaidoyer permanent auprès des autorités nationales et locales d'un texte sur le fonds CLSP, le paiement des policiers impayés et sollicitera des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des plans de réforme du secteur de la sécurité.

IV. Budget du projet

À toutes fins utiles, veuillez fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money).

Indiquez clairement en combien de tranches le budget sera transféré et quelles sont les conditions pour le transfert de la deuxième tranche ou d'une tranche suivante. L'approche standard consiste en deux tranches pour les bénéficiaires de l'ONU et trois pour les bénéficiaires qui ne sont pas les agences de l'ONU. La deuxième tranche requiert que le projet ait dépensé ou engagé au moins 75% du budget de la tranche préalable et que les rapports PBF dus au cours de la période écoulée aient été soumis. Des tranches ou des conditions supplémentaires peuvent être ajoutées en fonction du contexte du projet, de la capacité de mise en œuvre et du niveau de risque.

Voir le budget en annexe du document

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially close a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.
---	------------	--

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to

comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.

- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project¹⁰
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

¹⁰ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Indicateurs		Base de données	Cible de fin de projet	Etapas d'indicateur/milestone	Progrès actuel de l'indicateur
<p>Objectif : Ce projet vise à atténuer le vide sécuritaire dans les communautés où le risque de violence est particulièrement élevé, à travers la mise en place de services de sécurité de proximité et le renforcement des opportunités de subsistance pour les plus vulnérables. Les quartiers et communes d'intervention à Tshikapa seront déterminés conjointement avec les autorités locales, et la PNC et UNPOL.</p>					
<p>Résultat 1 : La sécurité des populations locales est renforcée grâce à la mise en place de services de sécurité de proximité</p>	% des membres des communautés ciblées ayant affirmé qu'ils font confiance à la police pour assurer leur sécurité au quotidien (désagrégé par sexe et par âge)	26,1	75%	78%	104%
	% de la population estimant être en sécurité dans leur quartier/village (désagrégé par sexe et par âge)	29,24%	83%	81%	98%
	% de la population ayant affirmé que les CLSP contribuent à l'amélioration de la situation sécuritaire (désagrégé par sexe et par âge)	3%	50%	88%	176%
	Nombre d'incidents de sécurité/ ou de conflits inter communautaires rapportés dans les localités ciblées par le projet	196	40	24	167%
	% de personnes satisfaites des services rendus par la police	26,44%	76%	72%	95%
	Nombre d'agents de police formés sur l'approche et les principes de police de proximité	0	200	200	100%
	Nombre cadres de la police formés sur les notions de redevabilité de la police	1	30	30	100%
	Nombre de bâtiments de la PNC construits / réhabilités pour abriter les unités de police de proximité	0	5	5	100%
	Nombre de policiers qui connaissent les principes de masculinité positive et les appliquent dans leur travail et dans leur vie privée.	34	200	125	63%
	Nombre de policiers formés sur la gestion et à la maintenance des équipements et infrastructures.	0	10	36	360%
<p>Produit 1.1: La police a des capacités renforcées pour assurer la sécurité des populations</p>	% de la population ayant le sentiment d'être en sécurité grâce au déploiement des unités de police de proximité (désagrégé par sexe et par âge)	23%	68%	87%	128%
	% de la population ayant affirmé que la mise en place de la police de proximité a contribué à l'amélioration de la sécurité locale (désagrégé par sexe et par âge)	21,18%	63%	86%	137%

	<p>% de réduction du taux de criminalité dans les zones cibles (désagrégé par type de crime)</p>	79,60%	90%	<p>Vois de Bien et Cambriolage : 68%</p> <p>Viol : 58%</p> <p>Agression physique : 25%</p> <p>Exécution sommaire : 100%</p> <p>Conflit armée intercommunautaire : 100%</p> <p>% Moyen: 70%</p>	<p>Vois de Bien et Cambriolage : 68%</p> <p>Viol : 58%</p> <p>Agression physique : 25%</p> <p>Exécution sommaire : 100%</p> <p>Conflit armée intercommunautaire : 100%</p> <p>% Moyen: 70%</p>
<p>Produit 1.2 Des mécanismes de redevabilité interne et externe sont opérationnels pour améliorer la qualité des services de sécurité envers les populations</p>	<p>Nombre de séances de discussion sur le travail de la police organisés devant les communautés</p>	0	5	2	40%
	<p>Nombre de dossiers de discipline enregistrés et traités au niveau de l'antenne provinciale de l'IPNC</p>	0	5	0	0%
	<p>Nombre d'activités de coaching organisées pour les unités de police de proximité</p>	0	8	2	25%
<p>Produit 1.3: La gestion de la sécurité au niveau communautaire est améliorée à travers une approche inclusive et participative</p>	<p>Nombre de Comités Locaux de Paix et Sécurité et de forums de quartiers opérationnels</p>	0	6	6	100%
	<p>Nombre de personnes (désagrégé par âge et par sexe) sensibilisées sur les questions sécuritaires et les mécanismes de gouvernance locale en matière de sécurité</p>	0	400	1553	388%
	<p>Nombre de membres de la communauté participant aux mécanismes de gouvernance locale en matière de sécurité (désagrégé par sexe)</p>	10	10	56	560%
	<p>% des autorités locales et /ou coutumières et des agents de sécurité engagés dans la promotion du Genre et la communication pour le changement de comportements (CCC) sur les SGBV.</p>	0%	50%	0%	0%
	<p>% d'hommes et de femmes ayant affirmé que le tissu social est renforcé grâce aux activités de rapprochement des communautés initiées par le projet</p>	24,60%	70%	83%	119%

Produit 1.4: Les Plans Locaux de sécurité de proximité sont élaborés et mis en œuvre par les communautés	Nombre de plans locaux de sécurité de proximité élaborés et ayant fait l'objet de mesure d'application	0	1	1	100%				
		0	1	1	100%				
		166	50	25	200%				
		0%	60%	0%	0%				
		3,80%	60%	0%	0%				
		0	500	0	0%				
		23,80%	80%	0%	0%				
		0	10	1	10%				
		0	30	40	133%				
		0	3	0	0%				
Produit 2.1: Les plans locaux de paix et de développement (PLPD) intégrant l'analyse des conflits et la dimension genre, en lien avec les plans locaux de sécurité de proximité, sont élaborés et mis en œuvre,	Nombre de bénéficiaires déclarant être en mesure de subvenir à leurs besoins et ceux de leurs familles	0	500	0	0%				
		0	10	1	10%				
		0	30	40	133%				
		0	3	0	0%				
		0	500	0	0%				
		0	400	0	0%				
		0	200	35	18%				
		0	400	0	0%				
		0	4	0	0%				
		0%	40%	0	0%				
Produit 2.3: Des infrastructures communautaires ouvrant à la relance socioéconomique et à la cohésion sociale des communautés, sont réhabilitées à travers la création d'emplois temporaires	Nombre et type d'infrastructures communautaires réhabilitées/construites à travers l'approche HIMO	0	3	0	0%				
		0	500	0	0%				
		0	400	0	0%				
		0	200	35	18%				
		0	400	0	0%				
		0	4	0	0%				
		0%	40%	0	0%				
		Produit 2.4: Les jeunes et les femmes ont accès à des moyens de subsistance durables (à travers le lancement ou le renforcement d'activités génératrices de revenus innovantes, ainsi que la capitalisation sur leur épargne constituée) contribuant à réduire leurs vulnérabilités socioéconomiques	Nombre de personnes formées comme formateurs des jeunes et des femmes sur les moyens de subsistance	0	400	0	0%		
				0	200	35	18%		
				0	400	0	0%		
0	4			0	0%				
0%	40%			0	0%				
Produit 2.4: Les jeunes et les femmes ont accès à des moyens de subsistance durables (à travers le lancement ou le renforcement d'activités génératrices de revenus innovantes, ainsi que la capitalisation sur leur épargne constituée) contribuant à réduire leurs vulnérabilités socioéconomiques	Nombre de membres de communautés vulnérables impliqués dans les AGR pour la relance d'une économie durable (désagrégé par sexe et faire le suivi du capital et revenus)			0	400	0	0%		
				0	4	0	0%		
				0%	40%	0	0%		
				Produit 2.4: Les jeunes et les femmes ont accès à des moyens de subsistance durables (à travers le lancement ou le renforcement d'activités génératrices de revenus innovantes, ainsi que la capitalisation sur leur épargne constituée) contribuant à réduire leurs vulnérabilités socioéconomiques	Nombre de chaînes de valeurs renforcées	0	4	0	0%
						0%	40%	0	0%
		Produit 2.4: Les jeunes et les femmes ont accès à des moyens de subsistance durables (à travers le lancement ou le renforcement d'activités génératrices de revenus innovantes, ainsi que la capitalisation sur leur épargne constituée) contribuant à réduire leurs vulnérabilités socioéconomiques	% d'acteurs économiques locaux (producteurs agricoles) connectés aux marchés locaux			0	40%	0	0%
						0	40%	0	0%

	<p>% de la population ayant affirmé que leur condition de vie s'est améliorée grâce à la mise en place des chaînes de valeurs</p>	0%	60%	0%	0%
--	---	----	-----	----	----

Annex C: Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ? Veuillez attacher.	X		
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ? Veuillez expliquer quand cela a été fait ou quand ce sera fait.	X		
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?	X		
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?		X	
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre le différentes agences bénéficiaires ?	X		
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?	N/A		

Tableau comparatif

	Taux d'exécution 03/2022	Taux d'exécution 09/2022	Commentaires
<u>Produit 1.1 : la police a des capacités accrues pour assurer la sécurité des populations</u>	36%	100%	
<u>Produit 1.2 : instaurer des mécanismes de redevabilité interne et externe pour améliorer la qualité des services de Sécurité envers la population.</u>	6%	33%	<ul style="list-style-type: none"> La mise en place d'une Antenne de l'Inspection Générale de la Police Nationale Congolaise n'est toujours pas effective malgré l'échéance fixée au mois de septembre 2022
<u>Produit 1.3 : la gestion de la Sécurité communautaire est améliorée de manière inclusive et Participative</u>	36%	100%	
<u>Produit 1.4 les plans locaux de sécurité de Proximité élaborés et mis en œuvre par les communautés</u>	50%	100%	
<u>Produit 2.1 les Plans Locaux De Paix Et De Développement (PLPD) intégrant l'analyse des conflits et la dimension genre, en lien avec les Plans locaux de sécurité de proximités, sont élaborés et mis en œuvre</u>	0%	100%	
<u>Produit 2.2 un environnement favorable à la relance socio-économique et à la consolidation de la paix est rétabli</u>	50%	50%	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les activités liées à ce produit sont en cours de réalisation
<u>Produit 2.3 des infrastructures communautaires ouvrant à la relance socioéconomique et à la cohésion sociale des communautés, sont réhabilitées à travers la création d'emplois temporaires</u>	25%	25%	<ul style="list-style-type: none"> Bien que les infrastructures à réhabiliter ont été identifiées, et ce depuis la première phase de mise en œuvre du projet, le matériel et les équipements pour les travaux demeurent à être acquis.
<u>Produit 2.4 Les jeunes et les femmes ont accès à</u>	0%	25%	<ul style="list-style-type: none"> Afin d'atteindre les résultats escomptés pour l'atteinte

des moyens de subsistance durables (à travers le lancement ou le renforcement d'activités génératrices de revenus innovantes, et la capitalisation sur leur épargne constituée) contribuant à réduire leurs vulnérabilités socioéconomiques

du produit 2.4, des activités sont prévues subséquemment à la réalisation des travaux de réhabilitation des infrastructures.

Annexe D - Budget du projet PBF

Version pour les OSC

Instructions:

1. Ne remplissez que les cellules blanches. Les cellules grises sont verrouillées et / ou contiennent des formules de feuille de calcul.
2. Remplissez les feuilles 1 et 2.
- a) Premièrement, préparez un budget organisé par activité / produit / résultat dans la feuille 1. (Les montants des activités peuvent être estimations indicatives.)
- b) Ensuite, divisez chaque budget en fonction des catégories de budget des Nations Unies dans la feuille 2.
3. Assurez-vous d'inclure % en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (GEWE).
4. N'utilisez pas les feuilles 4 ou 5, qui sont destinées au MPTF et au PBSO.
5. Laissez en blanc toutes les organisations / résultats / réalisations / activités qui ne sont pas nécessaires. NE PAS supprimer les cellules.
6. Ne pas ajuster les montants des tranches sans consulter PBSO.

Tableau 1 - Budget du projet PBF par résultat, produit et activité

Nombre de resultat/ produit	Formulation du resultat/ produit/activité	Organisation recipiendiaire 1 (budget en USD)	Organisation recipiendiaire 2 (budget en USD)	Organisation recipiendiaire 3 (budget en USD)	Total	Pourcentage du budget pour chaque produit ou activité reserve pour action directe sur égalité des sexes et autonomisation des femmes (GEWE) (cas écheant)	Niveau de depense/ engagement actuel (à remplir au moment des rapports de projet)	Notes quelconque le cas écheant (.e.g sur types des entrants ou justification du budget)
		OIM	PNUD	ONU FEMMES				
RESULTAT 1:	La sécurité des populations locales est renforcée grâce à la mise en place de services de sécurité de proximité							
Produit 1.1:	La police a des capacités accrues pour assurer la sécurité des populations							
Activite 1.1.1:	1.1.1 Formation sur les principes de police de proximité (120 policiers, 6 mois) dans la ville de Tshikapa ;	\$ 500,000	\$ -	\$ -	\$ 500,000.00	10%		Les formations comprendront un segment spécifique sur les services de police sensibles au genre, en particulier concernant les crimes spécifiques au genre tels que la VBG ; de plus, il est prévu que 10 à 15% des participants soient des femmes
Activite 1.1.2:	1.1.2 Formation des cadres de la Police (tous les hauts cadres de tous les 5 territoires du Kasai pour un effet de changement / d'entraînement pour les policiers placés sous leur responsabilité, même si le projet ne peut pas couvrir tous les territoires) ;	\$ 40,000	\$ -	\$ -	\$ 40,000.00	10%		Les formations comprendront un segment spécifique sur les services de police sensibles au genre, en particulier concernant les crimes spécifiques au genre tels que la VBG
Activite 1.1.3:	1.1.3 Formation de la police sur les droits de l'homme y compris la lutte contre les VBG, la Protection Internationale, la Prévention de l'exploitation et abus sexuel (PSEA) et les principes humanitaires ;	\$ -	\$ -	\$ 150,000	\$ 150,000.00	70%		Une partie consistante de la formation portera sur les droits des femmes, la protection, la lutte contre les VBG et la masculinité positive.
Activite 1.1.4	1.1.4 Equipement et déploiement des unités de police formées sur les principes de police de proximité (y compris appui en moyens logistiques et de communication. Afin de permettre une réponse rapide de la police dans les communautés, un nombre de motos, de bicyclettes et de radios, ainsi que du matériel informatiques et bureautiques seront fournis par le projet) ;	\$ 180,000	\$ -	\$ -	\$ 180,000.00			
Activite 1.1.5	1.1.5 Construction / réhabilitation d'un centre de formation temporaire ;	\$ 420,000	\$ -	\$ -	\$ 420,000.00			
Activite 1.1.6	1.1.6 Construction / réhabilitation des commissariats/sous-commissariats/commissariats urbains de police ;	\$ 546,271	\$ -	\$ -	\$ 546,271.00	5%		Conformément aux objectifs généraux du projet et aux formations policières, les projets de construction vont inclure un poste de Police qui comprend un local pour l'escadron de protection de l'Enfant et lutte contre les violences sexuelles
Activite 1.1.7	1.1.7 Formation sur la gestion et à la maintenance des équipements et infrastructures.	\$ 10,000	\$ -	\$ -	\$ 10,000.00			
Activite 1.1.8					\$ -			
	Total pour produit 1.1	\$ 1,696,271.00	\$ -	\$ 150,000.00	\$ 1,846,271.00	\$ 186,313.55		
Produit 1.2:	Les agents de police sont en mesure de fournir des services de sécurité sensibles et redevables devant la population grâce à des mécanismes de redevabilité et un encadrement régulier visant à atteindre des objectifs opérationnels spécifiques.							
Activite 1.2.1	1.2.1 Mise en place d'une antenne de l'Inspection Générale de la Police Nationale Congolaise (IGPNC) pour assurer le contrôle des actions menées par la PNC et assurer la redevabilité interne des forces de l'ordre ;	\$ -	\$ 70,000	\$ -	\$ 70,000.00	10%		L'IGPNC enquêtera sur les violations des droits de l'homme, notamment celles liées au genre telles que la VBG
Activite 1.2.2	1.2.2 Appui aux commandants d'unité pour qu'ils rendent compte de leurs actions devant les conseils locaux de sécurité et Forums de quartier (redevabilité externe) ;	\$ 52,500	\$ 30,000	\$ -	\$ 82,500.00	10%		Il est prévu de favoriser la participation des femmes dans les forums de quartier. La participation des commandants de la PNC améliorera donc leur compréhension et leur sensibilisation aux défis de sécurité spécifiques au genre
Activite 1.2.3	1.2.3 Accompagnement et coaching des unités de police de proximité.	\$ 52,500	\$ -	\$ -	\$ 52,500.00	10%		Les coaches recevront une module de formation spécifique sur les services de police sensibles au genre et la mise en œuvre sera utilisée comme indicateur pour mesurer la performance des stagiaires
Activite 1.2.4					\$ -			
Activite 1.2.5					\$ -			
Activite 1.2.6					\$ -			
Activite 1.2.7					\$ -			
Activite 1.2.8					\$ -			
	Total pour produit 1.2	\$ 105,000.00	\$ 100,000.00	\$ -	\$ 205,000.00	\$ 20,500.00		
Produit 1.3:	La gestion de la sécurité communautaire est améliorée de manière inclusive et participative							
Activite 1.3.1	1.3.1 Appui à la mobilisation communautaire pour améliorer la compréhension et la participation de la communauté à la sécurité des citoyens ;	\$ 21,000	\$ -	\$ -	\$ 21,000.00	30%		
Activite 1.3.2	1.3.2 Mise en place et fonctionnement des Comités Locaux de Sécurité de Proximité (CLSP) et renforcement des capacités de leurs membres ;	\$ -	\$ 60,000	\$ -	\$ 60,000.00	25%		Il est prévu de favoriser la participation des femmes dans les CLSP et assurer leur représentation pour la prise en compte de leur besoins spécifiques et perspectives sur les questions de sécurité.
Activite 1.3.3	1.3.3 Mise à disposition de bâtiments pour les CLSP		\$ 40,000	\$ -	\$ 40,000.00			
Activite 1.3.4	1.3.4 Mise en place des forums de quartiers et renforcement des capacités de leurs membres	\$ 40,000	\$ -	\$ -	\$ 40,000.00	25%		
Activite 1.3.5	1.3.5 Formation des médias (Radios communautaires) et des membres de la société civile à l'introduction de la police de proximité ;	\$ 16,000	\$ -	\$ 25,000	\$ 41,000.00	75%		Il est prévu de former les femmes dans les médias et dans les OSC sur la police de proximité

Activite 1.3.6	1.3.6 Campagne de sensibilisation (y compris émissions de radio et des tables rondes radiophoniques) sur les comités de conseils locaux de sécurité et les forums de quartier, la police communautaire, les rôles et responsabilités des institutions de sécurité, les principes et mécanismes de redépassabilité, etc. ;	\$	17,000	\$	-	\$	35,000	\$	52,000.00	55%		Conception d'une campagne portant sur la promotion de la participation inclusive aux mécanismes de sécurité communautaire		
Activite 1.3.7	1.3.7 Réalisation d'activités de rapprochement entre la population civile et les forces de sécurité	\$	12,000	\$	-	\$	-	\$	12,000.00	25%				
Activite 1.3.8	1.3.8 Engagement des communautés, autorités locales et/ou coutumières et agents de sécurité à la promotion du Genre et la communication pour le changement de comportements (CCC) sur les SGBV	\$	-	\$	-	\$	40,000	\$	40,000.00	100%		Activité de promotion de la masculinité positive axée sur le changement des normes discriminatoires		
Total pour produit 1.3		\$	106,000.00	\$	100,000.00	\$	100,000.00	\$	306,000.00		\$	133,650.00	\$	-
Produit 1.4: Les Plans Locaux de sécurité de proximité sont développés et mis en œuvre														
Activite 1.4.1	1.4.1 Appui à l'élaboration de diagnostics locaux de sécurité dans les zones cibles ;	\$	-	\$	25,000	\$	15,000	\$	40,000.00	30%		Il est prévu de favoriser la participation des femmes et leur inclusion pour connaître et intégrer les besoins spécifiques des femmes et leurs perspectives en matière de sécurité.		
Activite 1.4.2	1.4.2 Elaboration des Plans Locaux de Sécurité de Proximité (PLS), en lien avec les Plans locaux de paix et de développement (PLDP) intégrant l'analyse des conflits et dimension genre ;	\$	-	\$	60,000	\$	35,000	\$	95,000.00	30%		Il est prévu de favoriser la participation des femmes et leur inclusion pour connaître et intégrer les besoins spécifiques des femmes et leurs perspectives en matière de sécurité.		
Activite 1.4.3	1.4.3 Plaidoyer pour la mise en œuvre du fonds CLSP ;	\$	-	\$	15,000	\$	-	\$	15,000.00					
Activite 1.4.4	1.4.4 Identification et mise en œuvre de projets à « impact rapide » issus des PLS (ou Appui à la conception et mise en œuvre des projets locaux produits par les fora des quartiers et validés par CLSP et dont 30% axés sur les besoins spécifiques des femmes et des jeunes filles) (liens avec produit 2.3) ;	\$	105,000	\$	-	\$	-	\$	105,000.00	30%				
Activite 1.4.5								\$	-					
Activite 1.4.6								\$	-					
Activite 1.4.7								\$	-					
Activite 1.4.8								\$	-					
Total pour produit 1.4		\$	105,000.00	\$	100,000.00	\$	50,000.00	\$	255,000.00		\$	72,000.00	\$	-
RESULTAT 2: L'intégration sociale et économique et la résilience des communautés, en particulier celle des groupes vulnérables, est renforcée comme alternative à la violence.														
Produit 2.1 Les plans d'action prioritaires de paix et de développement (PAPD) intégrant l'analyse des conflits et la dimension genre, en lien avec les plans locaux de sécurité de proximité, sont développés et mis en œuvre,														
Activite 2.1.1	2.1.1 Renforcement des capacités des acteurs locaux dans l'élaboration de plans d'actions prioritaires de paix et de développement (PAPD) dans des zones supplémentaires (en complément aux CLDP dans le projet de réintégration des démobilisés spontanés) pour le caractère inclusif de la prise de décision ;	\$	-	\$	30,000	\$	-	\$	30,000.00	20%		Il est prévu de favoriser la participation des femmes et leur inclusion pour connaître et intégrer les besoins spécifiques des femmes et leurs perspectives en matière de développement		
Activite 2.1.2	2.1.2. Elaboration et mise en œuvre des PAPD (intégration de l'analyse des conflits et de la dimension genre ; lien avec les plans locaux de sécurité de proximité et en complément aux CLDP dans le projet de réintégration des démobilisés spontanés) en vue d'encadrer les interventions socioéconomiques	\$	-	\$	40,000	\$	25,000	\$	65,000.00	30%		Il est prévu de favoriser la participation des femmes et leur inclusion pour connaître et intégrer les besoins spécifiques des femmes et leurs perspectives en matière de développement		
Activite 2.1.3								\$	-					
Activite 2.1.4								\$	-					
Activite 2.1.5								\$	-					
Activite 2.1.6								\$	-					
Activite 2.1.7								\$	-					
Activite 2.1.8								\$	-					
Total pour produit 2.1		\$	-	\$	70,000.00	\$	25,000.00	\$	95,000.00		\$	25,500.00	\$	-
Produit 2.2 Un environnement favorable à la relance socio-économique et à la consolidation de la paix est rétabli														
Activite 2.2.1	2.2.1 Communication et mobilisation inclusive des femmes et des jeunes à risques et de la communauté	\$	-	\$	-	\$	25,000	\$	25,000.00	75%		Activité ciblant les femmes et les jeunes filles pour en renforcer la participation, et les jeunes garçons pour en promouvoir une mobilisation dans le respect des principes d'égalité		
Activite 2.2.2	2.2.2 Identification participative des bénéficiaires et sensibilisation des jeunes et des communautés à la paix et au vivre ensemble ;	\$	-	\$	-	\$	10,000	\$	10,000.00	75%		Identification non discriminatoire des bénéficiaires et promotion des valeurs d'égalité et du vivre ensemble pacifique ciblant les jeunes filles et garçons		
Activite 2.2.3	2.2.3 Assistance et accompagnement psycho-social des jeunes à risques ;	\$	-	\$	-	\$	30,000	\$	30,000.00	50%		Les jeunes filles à risque, ou survivantes de VBG, feront partie des bénéficiaires sélectionnées. Des femmes prestataires de service d'appui psycho-social seront aussi formées.		
Activite 2.2.4	2.2.4 Développer des activités récréatives au profit des jeunes/femmes (théâtres, danses traditionnelles, sport, etc.) sur des thématiques relatives à la sécurité des communautés et la promotion du « vivre ensemble » ;	\$	-	\$	-	\$	25,000	\$	25,000.00	75%		Les femmes, les hommes, les filles et les garçons participeront à des activités récréatives conçues pour promouvoir les principes du vivre ensemble et du respect des droits des personnes, de l'égalité et de la lutte contre toutes formes de violences, en particulier les VBG		
Activite 2.2.5	2.2.5 Création ou redynamisation des structures communautaires de jeunes ;	\$	-	\$	-	\$	20,000	\$	20,000.00	70%		Les structures communautaires des jeunes représenteront un environnement de promotion de la participation des jeunes filles et d'expériences de masculinité positive		
Activite 2.2.6	2.2.6 Faciliter la formation professionnelle des jeunes et des femmes au profit des métiers porteurs.	\$	-	\$	-	\$	60,000	\$	60,000.00	75%		Les femmes et les jeunes filles, ainsi que des garçons, sont formés pour le démarrage d'AGR en support à leur autonomisation et meilleur accès aux opportunités économiques		
Activite 2.2.7								\$	-					
Activite 2.2.8								\$	-					
Total pour produit 2.2		\$	-	\$	-	\$	170,000.00	\$	170,000.00		\$	119,000.00	\$	-
Produit 2.3 Des infrastructures socio-économiques de base pour la cohésion sociale et bénéfiques pour la sécurité des communautés, identifiés au niveau des fora de quartiers (liens avec les PLS et les PAPD) sont réhabilités à travers la création d'emplois temporaires														
Activite 2.3.1	2.3.1 Identification participative des infrastructures de base à réhabiliter à travers des projets HIMO (haute intensité de main d'œuvre) ;	\$	-	\$	10,000	\$	-	\$	10,000.00	10%		Faible représentation des femmes au sein des administrations. C et l'impact de cette activité ne vise pas spécifiquement l'autonomisation des femmes ou la protection de leur droit.		
Activite 2.3.2	2.3.2 Mise en œuvre de la réhabilitation des infrastructures de base (centres de formation, centre de santé...) par l'acquisition des équipements et matériels, les rémunérations des travaux HIMO et la constitution des épargnes ;	\$	-	\$	250,000	\$	-	\$	250,000.00	40%		Il est prévu que minimum 40% des bénéficiaires directs des travaux HIMO sont des femmes et des jeunes filles. Cela permettra de favoriser leur autonomisation et réduire leurs vulnérabilités		
Activite 2.3.3	2.3.3 Sensibilisation des bénéficiaires participants à la stratégie HIMO + épargne sur des thématiques de base : genre, VIH-Sida, life skills, gestion d'associations, élaboration de plans d'affaires, etc.	\$	-	\$	40,000	\$	-	\$	40,000.00	40%		Il est prévu que minimum 40% des bénéficiaires directs des travaux HIMO sont des femmes et des jeunes filles. Cela permettra de favoriser leur autonomisation et réduire leurs vulnérabilités		
Activite 2.3.4								\$	-					
Activite 2.3.5								\$	-					
Activite 2.3.6								\$	-					
Activite 2.3.7								\$	-					
Activite 2.3.8								\$	-					
Total pour produit 2.3		\$	-	\$	300,000.00	\$	-	\$	300,000.00		\$	117,000.00	\$	-
Produit 2.4 Les jeunes et les femmes ont accès à des moyens de subsistance durables (à travers le lancement ou le renforcement d'activités génératrices de revenus innovantes, ainsi que la capitalisation sur leur épargne constituée) leur permettant de trouver des alternatives à la violence														
Activite 2.4.1	2.4.1 Création d'un système de soutien et de mentor composé par tous les acteurs communautaires dans le but de l'insertion économique des jeunes et femmes ;	\$	-	\$	-	\$	50,000	\$	50,000.00	80%		Le système de mentoring est basé sur la promotion des droits socio-économiques des femmes, afin de faciliter l'accès des femmes à des meilleures opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat et à la connaissance de leurs droits		
Activite 2.4.2	2.4.2 Appuyer les formations de formateurs (TOT) pour les jeunes et femmes axées sur les moyens de subsistance ;	\$	-	\$	-	\$	40,000	\$	40,000.00	80%		La création d'un noyau de formateurs améliorera la durabilité des mécanismes de transfert des compétences professionnelles au niveau local adressant les jeunes filles et garçons de manière égalitaire		

Activite 2.4.3	2.4.3 Appui-conseil pour la structuration des bénéficiaires en groupes d'intérêts économiques communs et le choix d'une activité économique rentable, notamment dans les zones de forte concentration des retournés, des déplacés internes et des expulsés ;	\$ -	\$ 30,000	\$ -	\$ 30,000.00	40%		Il est estimé que 90% des bénéficiaires directs des travaux HIMO s'engagent dans le développement des AGR dont minimum 40% des femmes. Cela permettra de favoriser leur autonomisation et réduire leurs vulnérabilités à travers le développement d'activités durables
Activite 2.4.4	2.4.4 Micro-subventions pour multiplier l'épargne constituée sous forme de subside au démarrage (en capital, fonds de roulement ou équipement) ;	\$ -	\$ 120,000	\$ -	\$ 120,000.00	40%		Il est estimé que 90% des bénéficiaires directs des travaux HIMO s'engagent dans le développement des AGR dont minimum 40% des femmes. Cela permettra de favoriser leur autonomisation et réduire leurs vulnérabilités à travers le développement d'activités durables
Activite 2.4.5	2.4.5 Suivi technique et appui-conseil en gestion dans la conduite des activités ; mise en réseau avec des opérateurs dans les filières.	\$ -	\$ 30,000	\$ -	\$ 30,000.00	40%		Il est estimé que 90% des bénéficiaires directs des travaux HIMO s'engagent dans le développement des AGR dont minimum 40% des femmes. Cela permettra de favoriser leur autonomisation et réduire leurs vulnérabilités à travers le développement d'activités durables
Activite 2.4.6	2.4.6 Appui à la solution des goulots d'étranglement dans quelques filières prioritaires ;	\$ -	\$ 40,000	\$ 35,000	\$ 75,000.00	60%		Le développement des chaînes de valeur permettra l'amélioration de la productivité et du pouvoir d'achat y compris des femmes et donc contribue à leur autonomisation
Activite 2.4.7	2.4.7 Renforcement/Développement des chaînes de valeur (production, commercialisation, transformation, structuration des acteurs, etc.)	\$ -	\$ 90,000	\$ 60,000	\$ 150,000.00	60%		Le développement des chaînes de valeur permettra l'amélioration de la productivité et du pouvoir d'achat y compris des femmes et donc contribue à leur autonomisation
Activite 2.4.8								
	Total pour produit 2.4	\$ -	\$ 310,000.00	\$ 185,000.00	\$ 495,000.00	\$ 279,000.00		

Cout de personnel du projet si pas inclus dans les activités si-dessus	\$ 50,040	\$ 25,000	\$ 44,200	\$ 119,240.03			
Coûts opérationnels si pas inclus dans les activités si-dessus	\$ 49,460	\$ 90,000	\$ 57,000	\$ 196,460.00			
Budget de suivi	\$ 127,462	\$ 55,800	\$ 40,800	\$ 224,062.00			
Budget pour l'évaluation finale indépendante	\$ 45,000	\$ -	\$ -	\$ 45,000.00			
Coûts supplémentaires total	\$ 271,962	\$ 170,800	\$ 142,000	\$ 584,762	\$ -	\$ -	

Totaux	Organisation recipiendiaire	Recipient Organization 2	Recipient Organization 3	Total
	OIM	PNUD	ONU FEMMES	
Sous-budget total du projet	\$ 2,284,233.03	\$ 1,150,800.00	\$ 822,000.00	\$ 4,257,033.03
Coûts indirects (7%):	\$ 159,896.31	\$ 80,556.00	\$ 57,540.00	\$ 297,992.31
Total	\$ 2,444,129.34	\$ 1,231,356.00	\$ 879,540.00	\$ 4,555,025.34

Répartition des tranches basée sur la performance					
	Organisation recipiendiaire	Recipient Organization 2	Recipient Organization 3	Total	Tranche %
	OIM	PNUD	ONU FEMMES		
Première tranche	\$ 977,651.74	\$ 492,542.40	\$ 351,816.00	\$ 1,822,010.14	40%
Deuxième tranche	\$ 733,238.80	\$ 369,406.80	\$ 263,862.00	\$ 1,366,507.60	30%
Troisième tranche	\$ 733,238.80	\$ 369,406.80	\$ 263,862.00	\$ 1,366,507.60	30%
Total	\$ 2,444,129.34	\$ 1,231,356.00	\$ 879,540.00	\$ 4,555,025.34	

\$ alloué à GEWE (inclut coûts indirects)	\$ 1,019,671.00
% alloué à GEWE	41.72%
\$ alloué à S&E (inclut coûts indirects)	\$ 287,896.34
% alloué à S&E	6.32%
Note: Le PBF n'accepte pas les projets avec moins de 5% pour le S&E et moins 15% pour le GEWE. Ces chiffres apparaîtront en rouge si ce seuil minimum n'est pas atteint.	

Total des dépenses	\$ -
Taux d'exécution	

For MPTFO Use

Totals			
	Recipient Organization	Recipient Agency 2	Recipient Agency 3
	OIM	PNUD	ONU Femmes
1. Staff and other personnel	\$ 572,000	\$ 145,000	\$ 133,900
2. Supplies, Commodities, Materials	\$ 419,640	\$ 125,000	\$ 103,800
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	\$ 147,171	\$ 70,000	\$ 104,500
4. Contractual services	\$ 970,722	\$ 640,800	\$ 233,600
5. Travel	\$ 107,400	\$ 80,000	\$ 63,200
6. Transfers and Grants to Counterparts	\$ -	\$ -	\$ 118,500
7. General Operating and other Costs	\$ 67,300	\$ 90,000	\$ 64,500
Sub-total	\$ 2,284,233	\$ 1,150,800	\$ 822,000
7% Indirect Costs	\$ 159,896	\$ 80,556	\$ 57,540
Total	\$ 2,444,129	\$ 1,231,356	\$ 879,540

Performance-Based Tranche Breakdown				
	Recipient Organization	Recip Agency 2	Recip Agency 3	Tranche %
	OIM	PNUD	ONU FEMMES	
First Tranche:	\$ 977,651.74	\$ 492,542.40	\$ 351,816.00	40%
Second Tranche:	\$ 733,238.80	\$ 369,406.80	\$ 263,862.00	30%
Third Tranche:	\$ 733,238.80	\$ 369,406.80	\$ 263,862.00	30%
TOTAL	\$ 2,444,129.34	\$ 1,231,356.00	\$ 879,540.00	